L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 1er AOUT 1867. Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIBET,
PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16, par semestre, $8, par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION SI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi :
Par an, $6, par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $10 net le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel rabais qu'il sera convenu avec elles ; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réclames d'affaires paieront 20 cents net la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées sur fin.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN 1er AOUT.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.
Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par E. Roger & Co. à leurs salles d'encan, rue de la Vieille Levée, 300 caisses bottes, souliers et brodequins. —au No 45 de la rue Royale, installations.

Par Heirs, Bloom & Co.,—dans leurs salles d'encan, rue de Chartres, marchandises sèches, habillements, chemises, chapeaux, etc., pour des billets de ville pris au pair.

Par Bernard Turpin,—à l'entrepot de la Douane, No 7 à coin des rues Julia et Magasins, par ordre du consul de France, sardines à l'huile.

Par Montgomery & Bro.—à leurs salles d'encan, rue du Camp, vente régulière de meubles, et aux écuries de P. Lisner, rue Gravier, chevaux de selle et de trait, bœufs, mulets, vaches laitières, wagons, harnais, etc., —à la Levée, au pied de la rue Gravier, Sola.

Par Hoffman & Marks—au No 38 de la rue de Chartres, habillements fins de salon, lingerie de messieurs, etc., réserve.

Par J. P. Boisseau—aux Nos. 49 et 51 de la rue Gravier, balais, cront, mélasse, fromage, etc.

Par Vincent & Co.—au No 16 de la rue de Chartres, marchandises sèches étrangères et américaines.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille Levée.

Un autre coup d'Etat.

POUVOIR DE RÉVOCATION DU PRÉSIDENT.

Le gén. Sheridan vient de signaler de nouveau son omnipotence par la révocation du gouverneur Throckmorton, du Texas, en donnant simplement pour raison que ce gouverneur était un obstacle à la reconstruction. Cette raison unique nous semble valoir beaucoup moins que la masse des raisons morales sur lesquelles le général Sheridan s'était appuyé pour destituer le gouverneur Wells. Dans le premier cas, le général Sheridan pouvait justement écrire à son supérieur, le général Grant, qu'il avait tous les honnêtes gens pour lui, à quelque parti ou à quelque race qu'ils appartinssent. Cependant il ne pouvait invoquer, raisonnablement, contre M. Wells, son opposition au système de reconstruction adopté par le Congrès. Non seulement le gouverneur Wells n'avait pas mis d'obstacle à l'exécution du plan congressionnel, mais il avait appelé ce plan de tous ses vœux ; favorisé autant qu'il avait pu la résurrection de la Convention de 1864, et tâché de jacobiniser l'Etat par les moyens les plus démagogiques. Sous ce rapport, les conservateurs, ne perdant rien à la révocation de M. Wells qui avait trompé tous les partis, ne purent que rire de sa déconfiture. Les radicaux, qui n'avaient plus besoin de lui, en firent autant et personne ne le regretta.

Mais nous doutons que le coup d'Etat exécuté au Texas contre le gouverneur Throckmorton ait le même succès moral. Ce haut fonction naire était fort aimé et estimé ; il était même respecté des radicaux qui rendaient justice à son indépendance politique et à sa grande modération. Les documents officiels qui viennent de lui sont une preuve irrécusable de cette modération et en même temps du désir ardent qui l'animait de voir, par la reconstruction, le Texas rendu à lui-même. Le gouverneur Throckmorton n'avait donc jamais fait opposition aux derniers actes du Congrès ; il n'avait jamais entravé les moyens d'exécution prescrits par ces actes, et aucune des raisons particulières invoquées contre le gouverneur Wells ne pouvait être invoqué contre le gouverneur du Texas qui, en outre de ce que nous venons de dire, s'était même fait mal voir du parti conservateur par sa soumission sans réserve à l'autorité militaire soumission qui, dit-on en beaucoup de lieux, allait jusqu'à la faiblesse. Selon nous, il n'y avait pas de raison suffisante pour destituer ce fonctionnaire, et le coup d'Etat, à son égard, nous semble difficile à justifier.

Il est vrai que les habitants du Texas ne sont pas fort endurants de leur nature. Éparpillés dans les vastes solitudes de cet Etat, et souvent obligés de faire à l'impromptu la guerre aux Indiens qui ont désolé longtemps leurs établissements écartés, les Texiens ont contracté, dans ce besoin incessant de défense personnelle, des habitudes un peu souveraines et qui se plient avec difficulté aux exigences régulières d'un gouvernement attentif et faisant partout sentir sa présence. Ils ont pu être surpris et même irrités d'un droit de suffrage érigeant subitement à côté d'eux une nouvelle population d'égaux et de maîtres. De là les troubles locaux signalés par les journaux texiens sur divers points de l'Etat, troubles exagérés, sans doute, et qui n'affectent, en rien, la sûreté du Texas. Ces troubles, vraisemblablement, ne finiront pas en un jour et il faut s'attendre à ce qu'il y en ait bien d'autres avant que tous les esprits soient revenus au calme de la concorde.

Mais le gouverneur Throckmorton ne saurait en être tenu responsable, ou bien le général Griffin, qui commande au Texas sous le général Sheridan, devrait en être tenu encore plus responsable que lui, car c'est lui qui dispose des forces militaires et qui est investi du pouvoir à peu près sans borne conféré aux commandants de district par les actes de reconstruction.

Nous avons donc peine à expliquer ce nouveau coup d'Etat du général Sheridan et nous nous étonnons qu'il s'y soit décidé comme pour braver le Président au moment même où les dépêches télégraphiques nous disent qu'il a été question dans le cabinet de M. Johnson de donner au général Sheridan un autre commandement. Or, nul autre commandant ne vaudrait celui ci qui est le premier de tous.

A cet égard nous relèverons une erreur qui a été commise par la presse tout entière. Contrairement à l'opinion fondée sur les clauses du second bill supplémentaire, voté par la Chambre des représentants au Congrès, le Président n'a pas été privé de son droit de mutation à l'égard des commandants de district, car ce n'est pas le bill de la Chambre, ni le bill du sénat qui a été adopté finalement, mais bien celui du comité de conférence, nommé pour fondre les deux bills en un seul et ce nouveau bill ne contient pas la clause qui spoliait le Président d'une de ses plus grandes prérogatives, celle de révoquer ou de changer les fonctionnaires fédéraux et par conséquent les officiers de l'armée passagèrement préposés à la mise en vigueur des lois de reconstruction. Le bill du sénat portait que les révocations du Président devraient avoir l'assentiment du sénat, mais le comité de conférence ayant biffé cette restriction ainsi que la restriction plus absolue encore de la Chambre sur ce point, la prérogative présidentielle est restée assez grande pour permettre à M. Johnson le déplacement d'un commandant militaire de district ou son transfert d'une section à l'autre des Etats-Unis.

Nous ne pensons pas que le Président en use, mais il peut en user si cela lui convient et c'est parce qu'il le peut réellement que le télégraphe en a fait l'objet de plusieurs dépêches. Si toute mutation de commandant militaire eût été absolument interdite au Président, le télégraphe n'en eût pas dit un mot ci l'on ne s'en serait pas occupé à Washington.

DÉBATS AU CORPS LÉGISLATIF.— Quelques personnes pourront trouver que nous consacrons trop de pages aux débats du Corps Législatif de France sur les affaires mexicaines, bien connues ici de la plupart de nos lecteurs ; mais ces affaires occupèrent une si large place dans l'histoire du règne de Napoléon III, que nous avons cru devoir les reproduire. Beaucoup de gens, du reste, nous avaient manifesté le désir de les connaître in extenso. Ces débats qui se composent d'un grand discours de M. Thiers, d'une réponse de M. Granier de Cassagnac, d'une philippique de M. Favre et de deux répliques du ministre d'Etat, M. Rouher, terminent la session. Notre bulletin parlementaire français ne peut donc être si trop long [illegible].

[illegible]

Nouvelles du Mexique.

Le *Mariano* du 26 contient les nouvelles qui suivent :

Un nouveau et infâme système de vol a été adopté par ordre de Juarez. Avant son départ de Mexico pour Queretaro, Maximilien avait donné l'ordre qu'on vendit ses voitures, ses chevaux et tout ce qui lui appartenait, pour payer ce qu'on devait aux employés de sa maison. Les effets furent vendus à l'encan et produisirent des milliers de piastres différentes. Diaz a fait saisir tout cela et il a ordonné la restitution, sous peine d'emprisonnement. Les effets ont donc été rapportés à Diaz qui n'a offert aucune indemnité pour cette spoliation. Ce sont les journaux libéraux eux-mêmes qui nous donnent ces nouvelles ; elles doivent par conséquent être vraies.

Les tribulations de Juarez.

Juarez doit être en ce moment à Mexico ; mais il est déjà entouré d'ennemis. L'exécution d'hommes tels que Miramon, Mejia, Castillo et Mendez produit une tempête que Juarez ne peut pas contrôler. Le général Carlos Miramon, frère du général Miguel Miramon, assassiné, est dans les montagnes près de San Miguel Grande, à la tête de 2,500 hommes, avec lesquels il règne en maître. On dit qu'il reçoit tous les jours de nouvelles recrues. Marquez avec une force nombreuse et qui s'accroît sans cesse, est plus loin au Sud, dans la Tierra Caliente. Des rapports venant de tous les côtés disent que les Mexicains se lèvent pour venger la mort de leurs illustres chefs, assassinés à Queretaro.

Le traître Lopez.

Le colonel Miguel Lopez, le traître, après avoir vendu Maximilien et ses généraux, s'est rendu à Puebla pour voir sa femme, qui lui a fait une réception des plus froides. Sa femme s'est avancée en tenant son petit garçon par la main et a dit au père : " Monsieur, voici votre fils ; nous ne pouvons le couper en deux, prenez-le. Vous êtes un lâche et un traître. Vous avez trahi votre pays et votre bienfaiteur. Dès ce moment, nous sommes étrangers l'un à l'autre, car dès ce jour je me retire dans ma famille. Adieu."

INSTITUT ST-CHARLES.—Nous sommes obligé de renvoyer à demain le compte-rendu de la soirée musicale et littéraire qui a été donnée hier soir par les jeunes élèves de cet établissement, devant un brillant et nombreux auditoire, dans la salle de l'Opéra.

Corps Législatif.

DISCOURS DE M. THIERS.

(Suite et fin.)

Le prince fut très bien accueilli à son arrivée à Mexico. Mais nous avons tous vu, depuis cinquante ans, s'élever des gouvernements nouveaux, et je vous demande si vous en avez jamais vu un seul qui n'ait pas rencontré à sa naissance des acclamations presque unanimes. (Mouvements divers.)

Cependant, notre armée avait pris possession de Queretaro, de Guanaxuato et des districts miniers. L'empereur alla visiter ces provinces, et là encore il fut bien reçu ; mais je le répète, avec une certaine réserve, car les hommes sages du pays doutaient du succès.

Maximilien revint à Mexico ; là il fit tout ce qu'il pouvait faire pour fonder un gouvernement, mais il trouvait partout des obstacles ; et si, comme moi, vous aviez passé une partie de votre vie à lire et à méditer ce monument du génie humain qu'on appelle la correspondance de Napoléon Ier, vous trouveriez de désolantes ressemblances entre l'expédition mexicaine et la guerre d'Espagne.

Maximilien fit ce que faisaient les frères de l'empereur ; il rendit des décrets, institua un conseil d'Etat, constitution excellente, mais pour laquelle il faut des hommes ; il fit des préfets, des sous-préfets ; il essaya de régulariser un peu la justice et d'organiser une armée. Les cadres ne manquaient pas, mais il manquait des soldats, car il a bas il n'y a pas de conscription. Il essaya d'établir des chemins de fer, et concéda à une compagnie anglaise la ligne de Mexico à Vera Cruz. Il fit enfin un grand appel à tous les émigrants européens, espérant que la guerre d'Amérique détournerait l'émigration aux Etats Unis pour la porter au Mexique.

Il s'occupa enfin de la grande question des biens d'Eglise. Il s'adressa au clergé. Déjà le général Almonte avait vu Mgr Labastida s'éloigner de lui parce que sur cette question il n'avait pas voulu s'engager. Maximilien appela alors le nonce apostolique, Mgr Meglia, qu'on vit arriver. Il lui disait : "Nous ne pouvons pas exproprier les gens qui ont acheté et payé ces biens ; mais nous allons faire une révision des ventes ; tout ce qui sera régulier nous devrons le maintenir ; mais tout ce qui sera irrégulier sera annulé ; et alors, sur les ventes annulées et sur les biens qui n'ont pas encore été vendus, nous avisarons à faire un arrangement avec l'Eglise romaine."

Le clergé repoussa cette proposition, l'empereur Maximilien, qui était vif et bouillant, s'emporta et répondit dans une lettre qui a été imprimée dans le temps, et qui au fond parait sage et raisonnable.

Dès lors il fut complètement isolé, sans autre appui que l'armée française.

Celle ci avait marché au nord sur trois colonnes occupant un front de deux ou trois cents lieues, et vous series effrayés si vous saviez quel petit nombre de soldats elle comptait alors.

L'armée avait été, par des renforts, portée à 40,000 hommes ; mais il fallait garder notre ligne d'opérations, garder Mexico, Vera-Cruz, et c'est tout au plus s'il restait 15,000 hommes pour faire sur trois colonnes des marches de 2, 3, 400 lieues. On peut, on doit dire que sans l'habileté du maréchal Bazaine, l'armée eût couru le plus grand danger.

On marcha cependant à la droite, on occupa les districts miniers et Tampico ; au centre, on s'empara de Durango, on refoula Juarez, et c'est alors qu'on annonça sa fuite et sa disparition ; à gauche, on poussa dans le district de Sinaloa jusqu'aux frontières de la Sonora.

C'était bien ; mais il fallait s'arrêter, sans quoi on courait de grands dangers. L'armée française, seul soutien de l'empire, occupait et maintenait dans la soumission la meilleure partie à peine de l'immense surface du Mexique. Dès qu'elle paraissait sur un point, on se soumettait ; dès qu'elle s'éloignait, les libéraux revenaient et se retrouvaient les maîtres. En fait, chacune de nos colonnes ne tenait pas plus de pays que n'en tient sur l'Océan un vaisseau qui passe : juste la place de son sillage.

Il aurait fallu, pour constituer une armée mexicaine, beaucoup d'argent : on avait des cadres, beaucoup d'officiers, mais point de soldats.

De plus, l'argent manquait. D'abord, l'empereur avait cru qu'avec une vingtaine de millions pour la dette, 20 millions pour l'armée mexicaine, 25 millions convenus avec la France pour l'armée française, 25 millions pour les travaux publics et les dépenses intérieures, il pourrait suffire à tout. C'était un budget de 90 millions. Il n'avait bien qu'il ne pouvait pas les demander à l'impôt ; mais il espérait avec les 30 millions qu'il apportait, passer l'année, et pour l'année suivante obtenir de nouveaux secours d'Europe.

Mais, après six mois, il fallut refaire le budget ; ce n'était plus 18 millions de piastres qu'il fallait, c'était 36 millions, environ 180 millions de francs. Il s'adressa à l'Europe.

Le premier emprunt avait été fait en rentes 6 0/0 à 63 francs ; elles étaient tombées à 50, 52 fr. ; il était impossible de recourir encore à cette forme de crédit ; on imagina alors un de ces emprunts à grand appareil, faisant appel surtout aux petits capitaux si nombreux et qui presque toujours s'y laissent prendre.

On émit à 340 fr. des obligations remboursables à 500 fr., rapportant 30 fr., c'est à dire 10 0/0 à peu près ; et surtout on y ajouta des primes extraordinaires : deux tirages par an, avec un lot de 500,000 fr., deux de 200,000, quatre de 100,000, soixante de 10,000 ; en outre, sur le produit de l'emprunt, une certaine somme devait être laissée à la caisse des dépôts et consignations pour reconstituer le capital en cinquante ans.

Une foule de gens peu éclairés, séduits par tous ces avantages, se laissèrent entraîner. De plus,—vous avez pu le voir dans des consultations qui n'ont point été faites à la légère,—tous les employés du gouvernement avaient été mis en œuvre pour convaincre le public de l'excellence de ce placement.

Cette question fut discutée ici même. Je n'y ai pris aucune part ; je trouvai cependant très sage ce qui fut dit à ce sujet. Mais alors M. Corta, que je regrette de ne pas voir ici, car je n'aime pas à discuter contre les absents, même lorsque je n'ai pas à les attaquer, M. Corta nous étala toutes les merveilles du Mexique. A ceux qui doutaient de ses richesses, comme moi, par exemple, on répondait : Mais M. Corta a vu. Que pouvez-vous répondre à un homme qui a vu ?

Moi aussi j'avais vu.... des gens qui avaient vu, et je n'étais pas convaincu.

Eh bien ! ce budget Humboldt dont on a fait tant de bruit, M. Corta l'avait doublé ; autrefois, disait-on, le Mexique produisait 100 millions ; s'il y avait 50 millions de dépenses, il restait pour la couronne d'Espagne un revenu de 50 millions. Et, ajoutait-on, depuis lors la population ayant augmenté, il n'est pas téméraire de porter ce budget de 100 à 200 millions.

Oui, sans doute, le Mexique, sous la forte autorité espagnole, produisait 100 millions ; mais à ce moment l'Espagne, seule distributrice des métaux précieux, prélevait sur ces articles 20 à 25 0/0. Aujourd'hui, cette perception est à peine de 6 à 7 0/0. Sur les tabacs qu'elle vendait dans toute l'Europe, l'Espagne prélevait encore 20 millions de bénéfice ; aujourd'hui c'est à peine s'ils en produisent 6 ou 7.

Quant à la dépense, on oubliait que celle des fameux galions se faisait partie au Mexique, partie en Espagne, et que la dépense correspondante est aujourd'hui toute à la charge du Mexique. On oubliait les 5 millions nécessaires pour payer le service des mines d'Almaden.

On oubliait que la dette se monte à 36 millions, et qu'elle n'existait pas du temps de la domination espagnole.

Ainsi, on pouvait dire que les revenus étaient de 60 millions et la dépense de 90.

Cette difficulté, qui fut celle où se heurta Maximilien, avait été aussi celle de tous les gouvernements du Mexique depuis ce qu'on appelle l'indépendance, car toujours tous ces gouvernements ont eu 70 millions de produits, 100 millions de dépenses, et tous les ans ils ont pourvu à ce déficit au moyen d'un emprunt, ou par la vente de biens d'Eglise, ou par la vente de quelque province aux Etats-Unis.

On nous disait encore : On peut doubler ce budget, car les douanes mexicaines rendent environ 50 millions, et il y a eu à la Vera Cruz et à Tampico une augmentation qui se continuera.

On calculait comme on avait fait dans les commencements de notre expédition d'Afrique ; on pensait que cette augmentation serait définitive, et on portait le revenu probable des douanes à 100 millions.

Puis on imaginait un impôt foncier dans un pays où il n'y a pas de cadastre et où, en s'adressant au clergé et à tous les propriétaires aisés, on pensait pouvoir obtenir cinq à six millions. On portait le produit de cet impôt foncier à 50 millions. De même on supposait 50 millions pour le produit des métaux précieux, qui est descendu pas plus de 7 millions, et, enfin, pour le tabac, qui donne à peine 5 ou 6 millions, on portait 25 autres millions : total, 200 millions.

Avec ces 200 millions, disait-on, comment ne pas faire face à un budget de 150 millions ?

[illegible]

Si le pays donnait lieu à l'anarchie, il ne serait pas moins facile pour ceux qui y introduiraient l'ordre. Et, avec une certaine irritation, M. le ministre d'Etat ajoutait : " Vous voulez décourager les capitalistes, comme vous avez voulu détourner les partisans de l'expédition du Mexique. Eh bien ! les capitalistes ont prononcé. Je reçois à l'instant une dépêche qui m'annonce que l'emprunt est souscrit." Alors satisfaction et applaudissements. (On rit.)

Messieurs, ce n'est pas pour récriminer que je rappelle ces souvenirs.

Plusieurs voix.—C'est la vérité ! C'est de l'histoire ! (Bruit.)

M. Thiers.—Je ne veux pas citer les paroles du ministre d'Etat. Il disait (hilarité générale), il disait : " Encore quelques mois, et l'armée française rentrera après avoir triomphé, et elle pourra recevoir vos couronnes."

Eh bien ! soit, Mais prenez garde. Je ne fais de reproches à personne. (Bruits divers.) Vous voyez ce que c'est que de se mettre dans une position fausse ; car ce que j'attaque, ce sont les positions fausses et insoutenables. Eh bien ! tandis que le ministre d'Etat nous vantait les avantages de l'emprunt et nous garantissait le succès de l'expédition (il nous disait cela en mai et en juin), M. le ministre des finances, quelques semaines après, souscrivait ce traité dont dernièrement on nous a lu la copie.

D'un côté, on déclarait que l'emprunt était une excellente opération ; on recommandait à tous les agents financiers de le répéter en tous lieux. Et, en même temps, par un traité secret dont je ne veux pas examiner en ce moment la légalité, M. le ministre des finances avouait qu'au fond l'affaire était équivoque et mauvaise, puisque toutes les conventions pouvaient toujours être annulées ; de telle sorte qu'au moment même où le ministre d'Etat célébrait cette affaire, un autre ministre déclarait que l'emprunt ne valait rien ou presque rien.

Je rappelle ce fait pour prouver que lorsque des ministres agissent sans solidarité, sans concert, il arrive ceci : c'est qu'un ministre préconise une entreprise, tandis que son collègue déclare que cette entreprise est mauvaise.

L'emprunt se fit. Encore une fois ce ne sont pas les personnes, ce sont les situations que j'attaque. Que produisit-il ? On n'a pas présenté les comptes et je crois que c'est regrettable à tous égards, mais enfin je crois savoir que l'emprunt a donné à peu près 168 millions. Eh bien, que restera-t-il sur ces 168 millions à l'infortuné empereur du Mexique ?

Il fallut laisser en France une somme pour reconstituer le capital. Il fallut prélever deux années d'intérêt, il fallut réserver la somme nécessaire pour payer les lots.

Il fallut enfin laisser au ministre des finances de France de quoi aligner son budget : 12 millions pour 1864, 25 millions pour 1865. Il restait à peu près à l'empereur Maximilien 40 millions sur ce second emprunt.

Vous voyez que les ressources arrivaient sensiblement diminuées au Mexique.

Dans cette année 1865, la situation s'était déjà bien empirée. Nos colonnes avaient dû s'arrêter, se concentrer ; les Etats-Unis commençaient à triompher de l'insurrection du Sud. Les insurgés mexicains, qu'on disait expulsés, reprirent courage ; ils résistaient en s'appuyant sur le Rio Grande.

Dans la Chihuahua, où l'on disait que Juarez avait été chassé, la résistance commençait à se faire sentir. Dans le Sinaloa, un jeune général, Cortina, luttait pareillement ; Régules tenait du côté du Pacifique, Porfirio Diaz à Oaxaca. Cependant les ressources étaient presque nulles. L'armée française était obligée de prendre sur sa caisse pour payer l'armée mexicaine : il fallait organiser cette armée. Le maréchal Bazaine demandait à l'empereur une loi sur la conscription, mais Maximilien lui répondait : Que dirait-on si j'apporte dans le pays toutes les charges européennes !

Lui-même réclamait des troupes pour le Yucatan ; mais le maréchal Bazaine lui opposait à son tour, avec raison, l'impossibilité d'abandonner sa ligne d'opérations, qui était la Vera Cruz, Orizaba, Puebla, Mexico. Alors on vit se reproduire ce qui était arrivé pendant la guerre d'Espagne ; quand la situation est mauvaise, on se plaint les uns des autres. Le roi Joseph se plaignait des généraux de Napoléon, et les généraux se plaignaient du roi Joseph.

Et moi, qui ai étudié cette histoire avec un soin tout particulier, je suis convaincu que lors qu'ils s'accusaient, ils avaient tort les uns et les autres, parce qu'ils s'imputaient réciproquement les fautes de la situation. (Très bien ! sur quelques bancs.)

Eh bien ! messieurs, les fautes de la situation, il faut les prendre pour soi, quand on a mis les hommes dans une situation où ils ne peuvent pas bien faire. Quant à moi, je suis persuadé que les choses se passèrent à Mexico comme en Espagne ; la mésintelligence entre l'autorité française et le nouvel empire était un tort de la situation. Ici se place un événement malheureux, un incident profondément triste, et, quand je parle de la situation, c'est surtout sur elle que je voudrais faire peser les décrets du 3 octobre.

Là où nos troupes n'étaient plus, les routes se couvraient de bandes armées. On disait que le gouvernement était faible, et on ne voyait pas qu'il était bien difficile de distinguer entre les brigands et les hommes qui défendaient leur pays. (Bruit.)

Dieu me garde de faire peser ces décrets sur la tête de qui que ce soit. (Mouvements en sens divers.) Je ne ferai peser sur la situation. Il y avait un cri général contre la faiblesse du pouvoir ; on ne voyait pas à côté de quelques brigands qui pouvaient, en effet, infester les routes, il y avait des gens qui défendaient leur pays, et qui avaient le droit de le défendre. (Très bien ! à la gauche de l'orateur. — Mouvements et bruits divers.)

M. le président Schneider.—La gravité du débat fait un devoir à tous d'écouter silencieusement.

M. Thiers. — Par ces regrettables décrets du 3 octobre 1865, on amnistiait, il est vrai, ceux qui se rendraient ; mais ceux qui résistaient étaient jugés par une cour martiale et punis de mort dans les vingt-quatre heures. Ce fatal décret a malheureusement frappé, à côté de quelques brigands, deux hommes qui jouissaient au Mexique de l'estime générale, les généraux Arteaga et Salazar. Vous avez lu les adieux déchirants qu'ils adressaient à leurs mères. Moi, j'ai vu des négociants qui m'ont dit que leur sort avait excité dans tout le Mexique une indignation générale. Et c'est ce qui devrait engager les hommes à se défier toujours d'actes semblables, à regarder devant eux la justice éternelle.

Ce qui doit être pour tous un enseignement, c'est que l'homme qui avait rendu ces décrets a été frappé à son tour, et je le répète encore, regardez toujours la justice universelle, et n'oubliez jamais que l'ornière des représailles est une ornière de sang et de boue où viennent expirer tous ceux qui s'y sont engagés. (Vive approbation.)

Malheureusement, ces décrets produisirent un effet immense aux Etats Unis et furent l'objet de propositions diverses au Congrès. Dès le début de la guerre, les Etats-Unis avaient montré de l'humeur, mais par de ces intentions positives avec lesquelles on est obligé de compter. Sur ces entrefaites, ils réclamèrent et demandèrent des explications au ministre des affaires étrangères, l'honorable M. Drouyn de Lhuys, sur l'exécution de ces décrets. Il répondit,—je ne lui reprocherai pas sa réponse, car il était lui-même dans un grand embarras,—il répondit : " Prenez-vous en à Maximilien, prenez-vous en à Juarez."

La réponse aurait été trouvée bien cruelle, si on avait pu la rapprocher de ce qui est arrivé depuis. Mais, je le répète, M. Drouyn de Lhuys était fort embarrassé ! Le gouvernement américain n'insista pas, mais il nous demanda quelles étaient nos intentions. Le fond de leur demande était impérieux, mais la forme était telle que la France la put exiger. Ils nous disent : Nous n'avons pas le droit de trouver mauvais qu'une armée française fasse la guerre avec le Mexique, mais nous ne saurions admettre que vous veuillez rétablir la monarchie en Amérique ; si nous allions établir la république sur quelque point de l'Europe, vous ne le souffririez pas. Combien de temps comptez-vous rester au Mexique ?

L'honorable M. Drouyn de Lhuys répondit : " Reconnaissez l'empereur Maximilien, et vous faciliterez notre retraite. — Non, dit le gouvernement américain. Pour nous, il n'y a au Mexique d'autre gouvernement que la république, d'autre pouvoir régulier que celui de Juarez. S'il est une nation que nous estimions, et qui ait nos sympathies, c'est la nation française ; mais nous serions désolés qu'elle attachât son honneur à la réussite de ses projets au Mexique, car ce point l'entente serait impossible."

L'année 1865 finissait. L'année 1866 allait commencer. On vous avait dit qu'on ne resterait au Mexique que jusqu'en 1864. En 1865, on vous avait dit qu'on n'y resterait que jusqu'à la fin de 1865. Il n'était pas possible de continuer ces promesses sans les réaliser. Or, en 1866, on se trouvait entre ces promesses et l'imminence d'une guerre avec les Etats Unis.

Ceux qui disent que la cause de l'insuccès de l'entreprise a été le découragement en parlent à leur aise. Quant à moi, j'approuve le gouvernement d'avoir pris la résolution de se retirer, car il était inutile, on ne pouvait pas réussir, de faire, de tels sacrifices et de braver la guerre avec les Etats Unis.

On ne pouvait faire autrement que de prendre l'engagement de se retirer, et le vice de l'entreprise a été ailleurs. On prit donc avec les Etats Unis l'engagement de retirer les troupes en trois détachements, l'un à la fin de 1866, c'est-à-dire à l'automne, époque favorable pour des mouvements de troupes, l'autre au commencement de 1867, c'est-à-dire au printemps, et le troisième à la fin de 1867.

Malheureusement, il est une chose que je ne peux pas approuver. Oui, il fallait retirer nos troupes. Mais il ne fallait pas, pour se donner la satisfaction puérile, permettez-moi le mot, de mettre le budget en équilibre, exiger, dans la position où se trouvait Maximilien, le versement des 12 millions de 1865 et les 25 millions de 1866.

Ici, vous ne pouvez pas nous donner pour raison que l'opposition,—vous ne la craignez guère, et vous avez bien raison de ne pas la craindre,—aurait pu vous quereller sur ce point. A cette époque, je vous ai dit : Ces 12 millions, ces 25 millions ne mettront pas le budget en équilibre, et réduiront au désespoir le gouvernement de Maximilien.

On ne se borna pas à prendre ces 37 millions sur l'emprunt. On exigea un arrangement relatif à la dette. On exigea, afin de faire quelque chose pour les souscripteurs de cet emprunt tant préconisé, que le gouvernement mexicain livrât la moitié du produit des douanes de la Vera Cruz et de Tampico. C'était lui ses seules ressources avec lesquelles il pût vivre.

M. Saillard fut chargé d'annoncer à Maximilien ces résolutions. Il en fut profondément ému. Mais, à cette privation de ressources, se joignit bientôt une grave préoccupation, qui a été singulièrement agir sur ses dernières résolutions.

On avait parlé d'un arrangement intervenu entre la France et l'Amérique, arrangement par lequel notre retraite était stipulée, et on disait que nous étions d'accord avec les Etats Unis pour obliger Maximilien à abdiquer en faveur de Juarez.

La vive imagination de l'empereur s'exalta et c'est alors que le voyage de l'impératrice fut résolu. Et tandis que le *Moniteur*, dont M. le ministre d'Etat nous invoquait, déclarait que ce qui se passait à Mexico, aucun de Maximilien et que l'impératrice Charlotte n'avait pas quitté le pays, le télégraphe annonçait son arrivée à Saint-Nazaire. (Bruits divers.)

Cette princesse infortunée fut reçue aux Tuileries avec les égards dûs à son rang, avec les égards qu'elle devait attendre du prince que était auquel elle venait s'adresser.

Elle eut bientôt la satisfaction [illegible] l'idée qu'on voulait forcer l'empereur Maximilien à abdiquer au profit de Juarez. Mais, ses entretiens [illegible]... Que l'on demandait à la chambre de [illegible] Non, il ne le pouvait pas. La princesse quitta Paris pour aller à Rome.

Je m'arrête dans ce cruel récit. Vous savez ce qui est arrivé depuis. Et maintenant, en présence de cette infortune, quel vœux former ? Pas même celui que l'infortunée princesse puisse acquérir la connaissance de son dernier malheur. Espérons que le divin auteur des choses réserve des consolations infinies pour les âmes qui ne font que paraître sur la terre pour y souffrir. (Vif mouvement.)

Cependant, l'empereur Napoléon avait modifié avec sagesse, selon moi, le projet de retraite de son armée. Il avait décidé que le premier départ serait retardé jusqu'au printemps de 1867, que le dernier serait avancé et qu'ainsi l'armée se retirerait en masse. Dans l'intérêt même de l'armée, ce parti était sage, et il donnait six mois de répit à l'empire de Maximilien.

Malheureusement, ce changement ne fut pas notifié aux Etats Unis. Il résulte des dépêches que le nouveau ministre, M. le marquis de Moustier, avait négligé d'en faire part au gouvernement américain. J'aurais mieux aimé qu'on négligeât la question du Luxembourg. (On rit.) Ce changement eut pour résultat des démêlés assez désagréables. Enfin, on s'entendit, et il fut décidé que notre armée tout entière quitterait le Mexique au printemps de 1867, et le retour s'est, en effet, réalisé au mois de mars.

Le gouvernement français décida alors l'envoi au Mexique du général de Castelnau, avec mission de préparer l'évacuation, de régler les difficultés qui pouvaient surgir ; enfin, de laisser à l'empereur le choix de rester ou de partir, mais en lui conseillant de partir, ce qui était certainement fort sage. En outre, il était dit que, si l'empereur ne restait pas, le général devrait s'entendre avec n'importe quel gouvernement existant au Mexique. Or, Maximilien parti, il n'y en avait pas d'autre que celui de Juarez. (Bruit.) Quant à moi, j'estime qu'il eût mieux valu s'entendre avec Juarez vainqueur qu'avec Juarez vaincueur. (Très bien !)

En même temps les Etats Unis envoyaient au Mexique M. Campbell et le célèbre général Sherman. Il ne nous a été rien dit de ces missions. Cependant le secret aurait pu en être connu, car ce qu'on pouvait nous en dire était fort avouable.

Les Etats Unis avaient ordonné à M. Campbell et au général Sherman :—les dépêches sont connues, elles ont été publiées,—de se transporter auprès de Juarez, de le faire reconnaître, à l'exclusion de tout autre compétiteur, de lui donner un appui moral, matériel, au besoin, sur la frontière, et de lui recommander de se conduire avec prudence vis-à-vis de l'armée française, avec humanité vis-à-vis de nos nationaux. C'étaient là des instructions parfaitement avouables, conformes à la situation qui, à cette date, commandait un peu à tout le monde.

Il y avait malheureusement entre ces deux missions une telle ressemblance que l'imagination du prince infortuné s'en exalta. Il venait d'apprendre à la fois le malheur arrivé à l'impératrice Charlotte et la nouvelle de l'évacuation. Il était atteint d'une fièvre violente.

C'est en se rendant à Orizaba qu'il connut cette double mission. Il en conclut que la nouvelle de l'accord entre la France et les Etats Unis pour rétablir la république était vraie.

Il se renferma à Orizaba, ne voulant voir personne. Ajoutez qu'au moment où le général Castelnau traversait Vera-Cruz, la mission américaine y arrivait. Cette coïncidence fortuite avait encore contribué à fortifier le prince dans son opinion.

Alors le parti qui s'était séparé de lui courut à Orizaba, et se réunit de nouveau autour de sa personne. Les généraux vinrent lui offrir leur épée ; le clergé lui-même lui offrit les ressources pécuniaires dont il disposait. Le prince se croyant abandonné par la France, voyant un devoir d'honneur à ne pas abandonner ses partisans, prit la résolution de rester. Il retourna à Mexico. Il forma le projet que nous connaissons.

Après quelques publications regrettables qui nous donnaient l'apparence de partir brouillés, avec le prince qu'on nous avions voulu élever sur le trône, l'armée française se retira en bon ordre, sans qu'on ait à regretter aucun de ces événements qui accompagnent quelquefois les retraites.

Mais nous avons laissé nos nationaux dans une situation des plus alarmantes ; nous avons laissé ce prince infortuné faire un dernier effort qui a sauvé son honneur, mais seulement son honneur. (Mouvement.)

Eh bien, la voilà tout entière, cette triste et douloureuse expédition, et son commencement à sa fin. Je puis affirmer que ce que je vous ai dit repose sur des faits incontestables. Si je me suis trompé sur quelques détails,—ce que je ne crois pas,—j'ai présenté le caractère des faits dans toute leur vérité. Et maintenant je demande à la Chambre la permission de résumer et de les juger. (Parlez ! parlez !)

L'expédition a duré six ans. Les six premiers mois, ceux de la fin de 1861 et du commencement de 1862, se sont passés à aborder le littoral, à s'y établir, à commencer une négociation—qui allait réussir et donner satisfaction à nos nationaux—et à la rompre pour suivre la pensée désormais dominante de l'expédition. Nous avons subi un échec et nous l'avons réparé. Toutefois, une nouvelle année s'est écoulée entre l'échec essuyé et l'échec réparé. Alors, et alors, il fallait s'arrêter. En ne s'arrêtant pas, on a commis une grande faute. Nous avions passé dix huit mois sur les lieux ; nous avions pu juger ce qu'il y avait de chimérique dans les rapports des émigrés mexicains. Il fallait comprendre que la résistance des habitants et du climat, fortifiée par le concours des Etats-Unis, serait insoutenable ; que la position du prince serait insoutenable, car il serait placé entre une folie et un acte qui lui aliénerait ses plus braves partisans.

Il fallait comprendre que les ressources dont on avait parlé n'auraient quelque valeur que si on restait longtemps au Mexique, pas avec 30,000 hommes, mais, comme l'a dit si justement le maréchal Forey au sénat, avec 50 ou 60,000 hommes,—et que, si vous y restiez, vous deviez rencontrer les Etats Unis.

Il fallait s'arrêter après l'échec réparé. On ne l'a pas fait. Les années 1863 et 1864 ont été employées à aller chercher Maximilien, à lui persuader d'accepter la couronne, et à le conduire au Mexique.

Ce prince a pu concevoir quelques espérances dans le commencement de 1865, mais bientôt il a vu que la situation devenait difficile, et que surtout les ressources financières manquaient. Il s'est adressé à l'Europe, et l'on a fait ce fameux emprunt que vous savez ; mais il n'en a eu qu'une très petite part. Il a dû recourir à la caisse de notre armée, pour vivre, et de nouvelles difficultés.

Il n'avait pu constituer une armée nationale. Les troupes françaises, forcément disséminées, laissaient la place libre aux bandits.

Ceux-ci répandirent l'alarme dans le pays, et alors, en 1865, parut ce triste décret qui détermina l'intervention des Etats-Unis. L'année 1866 a été occupée par la formule de l'évacuation, et 1867 a vu la fin de cette triste drame.

Le voilà cette entreprise ! Voici les résultats, vous les connaissez. Nous étions allés au Mexique pour nos nationaux. Quelques millions y auraient suffi. Nous y avons dépensé 300 millions.

M. Granier de Cassagnac.—Je demande la parole.

M. Thiers.—Quelques millions auraient suffi pour satisfaire nos malheureux compatriotes. Et maintenant, il faut satisfaire, non seulement aux réclamations de ceux pour lesquels nous sommes allés au Mexique, mais encore aux plaintes de ceux qui, trois ou quatre fois plus nombreux, ont été victimes de faits de guerre.

Les 60 millions demandés au début ne suffiraient pas aujourd'hui pour les dédommager. Tous nos négociants sont dans les alarmes que vous devez concevoir et partager. Vous voyez si l'entreprise a atteint, même pour la plus petite partie, son but primitif.

Examinons maintenant le commerce. Je me rappelle que M. le ministre d'Etat, lorsque je lui objectais que le commerce avec le Mexique n'était pas aussi considérable qu'on le disait, et ne méritait pas les efforts qu'on allait faire, me répondait en réunissant, par un artifice très excusable, le commerce du Mexique à celui du Brésil, de la Plata, du Chili, du Pérou ; ce commerce s'élevait à 530 ou 540 millions. Il est heureux que M. le ministre d'Etat n'ait pas fait un raisonnement juste, car s'il avait été question alors de 530 millions, ils seraient perdus aujourd'hui.

Ce qui est vrai, c'est que ce commerce est dans un grand péril. C'était la considération de la France, la crainte qu'inspirait sa puissance qui la faisaient respecter dans ces pays souvent troublés. (Bruit.) Sans doute la grandeur de la France pèse toujours d'un grand poids dans le monde malgré ses malheurs, mais dans ces régions, elle n'inspire plus la crainte qu'il est nécessaire qu'elle inspire. (Interruption.)

M. Jules Favre.—C'est malheureusement vrai.

M. Thiers.—Je vois que ceux qui m'interrompent ne sont pas bien informés de l'état des esprits dans ces pays.

Donc, notre commerce a immensément souffert. Je ne parle pas des infortunes royales. Il est inutile de rappeler ce qu'elles ont de grave, de déplorable, d'irréparable ! Mais ce but, qui faisait qu'on se récriait sur la grandeur de l'entreprise : la race latine à organiser, à opposer à l'envahissement de la race anglo-saxonne,—ce but, pensez-vous qu'on l'ait atteint ? La race latine réorganisée ! Vous voyez dans quel état elle est. Sous l'empire de passions violentes, elle se livre à des crimes odieux. Quant à la race anglo saxonne, elle est triomphante, et nous en sommes réduits à faire des vœux pour qu'elle déborde dans ce Mexique dont nous voulions l'écarter, pour qu'elle aille venger ce que nous ne pouvons pas venger nous-mêmes. (Réclamations sur quelques bancs.—Très bien ! à gauche de l'orateur.)

Après nous avoir fait tout ce mal dans le Nouveau Monde, faut-il vous rappeler celui que l'expédition nous a fait en Europe ?

L'année dernière, l'état de l'Europe a été profondément changé. Une révolution complète a été opérée, l'été dernier, en Allemagne. Nous aurions eu besoin d'avoir nos bras bien libres. Ah ! je suis convaincu que si la France l'avait voulu avec sa grande volonté, elle pouvait encore prononcer des mots décisifs ; mais qui peut dire de quel poids a pesé notre situation au Mexique dans la balance des événements ? Nous n'avions pas seulement 40,000 hommes au Mexique ; notre artillerie n'était pas intacte ; à côté de nos cadres, malheureusement il est. A notre effectif était diminué d'un chiffre énorme. (Réclamations.)

Mais je m'arrête pour tirer de ces événements le véritable enseignement qui l'on doit en tirer : c'est qu'il faut un contrôle, il faut des résistances.

Certes, tout le monde peut se tromper, je reconnais cette loi de l'humanité ; et Dieu me préserve d'en faire un reproche à qui que ce soit ; mais avez-vous ce qui peut en diminuer les conséquences ? [illegible]

Sans doute, il y a des erreurs qui sont tellement générales, il y a des jours où toute la nation est prise d'une telle passion, que les institutions même les plus libérales ne peuvent résister à l'entraînement. Mais était-ce le cas ? La France éprouvait-elle pour l'expédition du Mexique une de ces passions irrésistibles ? J'en appelle à vos souvenirs et à votre bonne foi : n'est-ce une expédition qui n'ait pas entraîné à tel et même les pouvoirs publics, c'est assurément celle-là.

Toute l'Europe l'a jugée comme nous. Je me rappelle un mot d'un des journaux les plus répandus en Angleterre, des journaux anglais portant : " Il faut de l'occupation à l'activité de nos voisins, disaient-ils ; et voici une importante qui nous débarrasse de leurs entreprises."

En France, vous le savez bien, personne n'a voté cédé à l'entraînement ; quant je parler de la Chambre !

Messieurs à toutes les choses du temps, je [illegible]

J'ai encore moins les confidences des ministres, des grands personnages qui entourent l'empereur, mais il est de notoriété publique que dans cet entourage il y eut, sinon un blâme, au moins des regrets. Cependant l'expédition a eu lieu, et elle a duré six ans.

La conclusion, c'est qu'il faut des résistances respectueuses accompagnées d'un sincère dévouement.

On ne peut pas rendre au chef de l'Etat de plus grand service que de lui résister dans certaines occasions. (Très bien ! sur quelques bancs.)

Et permettez-moi de vous dire quelques mots qui sont le résultat des opinions, des convictions de toute ma vie.

J'ai toujours compté parmi les hommes qui, en France, avaient chéri la liberté sous la monarchie. Il y a deux manières de comprendre la monarchie ; l'une et l'autre ont des partisans ; je respecte les partisans de l'une et de l'autre. Permettez-moi de vous exposer en quelques mots ces deux manières de comprendre la monarchie.

La première est celle-ci : un prince qui gouverne, servi par des ministres, comme on l'a dit, sans solidarité, c'est-à-dire sans conseil, exécutant les ordres qui leur sont donnés, souvent les uns ignorant ce que font les autres, et puis, quand les événements sont accomplis, les plus éloquents d'entre eux venant expliquer devant cette assemblée les actes qui se sont produits en temps utile ou non. Voilà la première forme de monarchie.

Voici l'autre : un chef de l'Etat ayant à côté de lui des ministres respectueux et dévoués, mais se concertant entre eux, arrêtant en commun, en conseils de gouvernement, toutes leurs vues sur les grandes et sur les petites questions, sur les questions particulières comme sur les questions générales, les soumettant avec respect, mais avec indépendance, au chef de l'Etat, n'exécutant ses ordres que conformément à ces vues, toujours prêts à se dévouer à lui dans la mesure de ces vues et toujours prêts à se retirer s'ils n'ont pas le bonheur de concilier la volonté du chef de l'Etat avec leur propre responsabilité (mouvements divers) ; et puis pour résister, s'il y a lieu, s'appuyant sur une assemblée qui leur résiste à eux-mêmes, et tous s'appuyant sur l'opinion du pays, qui doit faire la loi sous toutes les formes de gouvernement.

Voilà la seconde forme de la monarchie, la forme sous laquelle, pour moi, la monarchie peut donner autant de liberté que la république. C'est la forme à laquelle je me suis dévoué depuis quarante ans, la forme que je souhaite à mon pays, sans acception de personnes, et, pour moi, j'en suis convaincu, les vrais amis du gouvernement doivent désirer que, de cette première forme on passe le plus tôt possible à la seconde.

M. le président Schneider.—L'honorable M. Thiers me permettra de lui dire....

Quelques membres.—Laissez parler M. Thiers.

M. Thiers.—Je n'ai plus qu'un mot à ajouter.

M. le président Schneider.—Précisément, je demande que ce mot soit tel que je ne me trouve pas dans la nécessité de vous faire observer que vous ne discutez plus sur le Mexique, mais sur la constitution.

M. Thiers.—Oh ! monsieur le président, je juge moi-même la situation trop grave, l'occasion trop solennelle : je sais trop combien je touche aux plus graves questions d'Etat pour ne pas m'efforcer d'y apporter,—et, permettez-moi de le dire, avec quelque expérience de ces fonctions si difficiles que je remplis ici,—pour ne pas, dis-je, m'efforcer d'y apporter, non seulement la convenance morale, mais aussi la convenance politique. (Approbation sur plusieurs bancs.)

J'ai entendu plusieurs de mes honorables collègues me dire, quand je leur exposais dans des entretiens intimes quelle était ma manière de penser : Mais cette forme de gouvernement que vous croyez la seule salutaire pour le monde, nous y marchons.

Eh bien ! soit, je reconnais que nous y marchons. Laissez moi ajouter que les efforts que j'ai faits tendent tous à ce que nous y marchions plus vite, plus sérieusement : il ne faut pas s'arrêter sur cette route, car on peut y rencontrer l'expédition du Mexique et les événements d'Allemagne. (Mouvements divers.)

Je vous en supplie donc, marchons vite dans cette voie, marchons-y dans l'intérêt du pays, du gouvernement, de tout ce que vous aimez, de tout ce que vous honorez, de tout ce que vous devez respecter le plus profondément. Je n'ai touché à ces tristes événements, messieurs, que pour obtenir ce résultat, qu'il est grand temps de demander à la suite de si grands malheurs : un progrès dans nos institutions. (Vive approbation sur divers bancs.)

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

De Virginie.

Inquisition du général Schofield

Convention républicaine à Charleston.

Plaidoyer de Surratt.

Londres, 31 au soir—Consolidés 94 1/4, bons 72 3/4.

Liverpool, 31 au soir—Coton inactif en baisse de 1/8. Mid. Upl. 10 1/4. Mid. Orl. 10 1/4. Vendu 10,000 balles.

Charleston, 31—Un grand meeting républicain a eu lieu hier soir. Les affranchis y étaient en forte majorité. Le Dr. Mackey, collecteur des douanes, présidait. Les vice-présidents étaient des fonctionnaires fédéraux et plusieurs citoyens de couleur. Une motion pour ajouter à la liste des vice présidents le nom de Marshall des Etats Unis, Epping, a été rejetée à une grande majorité.

Après quelques discours, des résolutions exprimant l'intention inébranlable d'exécuter de bonne foi et sans réserve les mesures du Congrès pour la restauration, et endossant la plateforme de la convention de Columbia, ont été adoptées à l'unanimité.

Le général Sickles a révoqué le magistrat Sealey, de Columbia, pour avoir refusé avec des causions insuffisantes, sans égard pour la paix publique ou la gravité de l'offense commise, Radcliffe et Dailey, les deux hommes arrêtés ici pour avoir assailli le steamer S. D. Thompson, au correspondant du Nord et W. G. Armstrong, de Washington. C'est la force militaire qui a arrêté les parties accusées.

Louisville, 31 juillet—Vendu 211 boucauts de tabac aux pleins prix. Farine superfine de $7 à $11.

Cincinnati, 31—Farine inactive et en baisse. De famille, de $9 à $10. Coton sans changement à 25. Porc 24. Bacon calme à 12 1/2. Saindoux 12 3/4.

St. Louis, 31—Tabac plus actif, sans changement dans les prix. Coton nominal à 22. Farine en baisse et sans prix déterminé. Extra de $8 à $9. Blé inactif et en baisse.

Richmond, 31—L'ordre suivant a été lancé par le général Schofield :

Quartier général, 1er Dist. Mil., Etat de Virginie, 26 juillet 1867—Ordres généraux No 48. 1—Conformément à la section 4 de l'acte du Congrès, passé le 19 juillet 1867, le sous-commandant de District rapportera au quartier-général les noms de tous les officiers d'Etat, de comté et de municipalité qui sont déloyaux envers le gouvernement des Etats Unis ou qui se servent de leur influence officielle pour entraver, retarder, empêcher ou obstruer l'administration des actes du Congrès.

2—Jusqu'à nouvel ordre toutes les vacances qui pourront avoir lieu dans les places d'Etat, de comté ou de municipalité, seront remplies par des nominations temporaires que fera le général commandant.

3—Le gouverneur et les autres officiers exécutifs, les Cours et les Conseils de ville sont invités à recommander des personnes convenables pour les places, sous les lois existantes de la Virginie.

4—Les recommandations des cours d'Etat et des chefs des départements exécutifs d'Etat seront envoyées au gouverneur pour qu'il les endosse. Les recommandations d'autres sources seront envoyées par le commissaire militaire et le sous-commandant du District avec leur endossement.

5—Le devoir requis du président du Bureau d'enregistrement est imposé aux commissaires militaires.

6—Toutes les personnes qui seront nommées dorénavant à quelque place, dans ce District militaire, seront requises de prêter le serment prescrit par l'acte du Congrès, du 2 juillet 1862, à la place du serment prescrit dans l'ordre général No 9, de ce quartier-général, du 5 avril 1867.

Par ordre du Major Général SCHOFIELD,
S. F. SCHALFIN, A. U. S.

Vicksburg, 31 — Descendant, le Commonwealth et le Luminary.
Le fleuve baisse.

New York, 31 juillet — 5-20 de 1862 avec coupons, 111 1/2. Or, 140. Coton plus ferme ; vendu 300 balles à 28.

Baltimore, 31—Coton ferme et rare à 27 1/2.

Washington, 31—Recettes du Revenu intérieur, $769,000. Reçu dans le mois $24,500,000.

Merrick fait un effort puissant en faveur de Surratt. Il a parlé tout le jour et continuera demain.

Une délégation de la Pensylvanie représentant les républicains conservateurs s'est rendue chez le Président. Ils disent qu'ils ne peuvent agir de concert avec le parti démocrate, mais ils se proposent d'agir séparément. Le Président a refusé de leur donner des conseils, mais il a montré un confiant espoir, disant que le dénouement est à cette heure entre les mains du peuple.

Savannah, 31—Nombre de délégués à la convention sont arrivés ici par le navire de ce soir, et les rues sont animées de la présence des délégués de couleur portant le ruban bleu, insigne de la dernière convention. La foule est rassemblée autour du quartier-général républicain rue du Gouverneur. Il y en a cinq ou six cancans déjà pour arranger les choses pour demain.

Mobile, 31—Vendu 500 balles de coton aujourd'hui. Marché ferme à la clôture à 23 pour le bas middling. Reçu 18 balles.

Charleston, 31—Coton calme. Vendu 72 balles à 25 1/2. Reçu 305.

Augusta, 31—Coton calme mais ferme. Vendu 100 balles à 25.

New York, 31—Argent sans changement. Or calme à 139 7/8. Sterling inactif. Gouvernement calmes, mais fermes. Fonds fermes. Reçu au trésor $3,156,600 ; payé $2,656,000.

Washington, 31 juillet—M. Merrick a commencé son plaidoyer pour Surratt. Il a dit que le sentiment qu'il éprouvait pour sa cause était au dessus de tout salaire. C'était un procès dont les détails de la procédure et le système de la poursuite étaient sans précédent dans l'histoire du pays.

C'était une plus grande affaire qu'aucune qu'il eût jamais connue, et [illegible]... un jeune homme coupable, [illegible]

[illegible] d'avocats en dehors de la cour. De hauts officiers du gouvernement, négligeant leurs devoirs, et passant leur temps à manipuler des témoins pour l'accusation publique. Nombre de limiers de police fabriquant des témoignages dans cette affaire et des milliers de piastres consacrées à des manœuvres, et le tout pourquoi ? Pour conduire au gibet ce pauvre jeune homme dénué de tout. Nous avons entendu parler beaucoup de conspirations, mais, messieurs, il y a d'autres conspirations de meurtre sous les formes de la loi.

Pourquoi toutes ces intrigues et toutes ces machinations ? Pourquoi ce concert extraordinaire d'avocats ici et ailleurs ? Le procédé de la poursuite m'a convaincu que quoiqu'ils représentent l'intérêt de la société, il y en a de deux sortes ! les uns représentent le gouvernement des Etats-Unis dans sa majesté soi disant offensée et les autres représentent certains officiers du gouvernement cherchant à se justifier eux mêmes.

Quel est ce procès ? Toutes les fois que cela a été possible on a exclu des témoignages qui pouvaient jeter la lumière sur cette affaire. 150,000 exceptions au moins, prises par la défense remplissent ces archives. Cela ne peut s'expliquer que par ce qu'on n'voulu faire usage de tout contre mon client. Au lieu de représenter les Etats-Unis convenablement on a tâché d'exciter en votre esprit toutes sortes de préventions fâcheuses.

Pourquoi l'avocat de district vous a-t-il parlé de coups de feu tirés contre des soldats unionistes ! Pourquoi vous a-t-il parlé de la pendaison de l'opérateur du télégraphe, et a-t-il insisté sur ce point si longtemps ? Pourquoi s'est-il retourné du côté du prisonnier à la barre et l'a t-il apostrophé ainsi en le regardant : Vous êtes un traître et un lâche ? C'était pour exciter en vous toutes les passions et animosités que vous aviez vues pendant la guerre. Honte aux Etats-Unis ! Je rougis de voir mon pays dégradé.

Memphis, 31—On ne craint aucune troubles demain ici.

Le choléra a encore reparu dans la partie sud de la ville. Il y a eu six décès dans une seule maison, rue Malberry, et cinq dans une rue de la Levée.

St. Louis, 31—Une dépêche d'Omaha dit que les Indiens se concentrent à Big Mud River Mountain.

Les exportations de billon essayé la semaine dernière de Nevada ont été de $221,000 et les recettes de billion brut se élevées à $641,000.

TEMPÉRATURE.—31 juillet.

THERMOMETRE DE C. DUHAMEL, Opticien. Encoignure Chartres et Bienville.

6 heures A. M.	79	degrés.
Midi	87	"
3 heures P. M.	90	"
6 heures P. M.	89	"

A NOS ABONNÉS DES PAROISSES.—Nous prévenons encore une fois nos abonnés des paroisses que nous ne renouvelons aucun abonnement à moins que nous n'en ayons reçu le montant.

SOUSCRIPTION

Au profit des Soldats de l'armée impériale mexicaine.

E. M.	$1 00
M. J.	1 00
L. M.	1 00
Joseph Lliulla	40 00
L'Abeille	10 00
Bernard Avegno	50 00
J. A.	1 50
C. R.	1 00
H. M.	1 00
Henry Castarède, Sec.	25 00
A. Baquié, Sec.	25 00
Star Mutual Ins. Co.	10 00
Forstall & DeLassus	10 00
J. H. Eimer & Co.	25 00
Lucien Mollo	10 00
Anonyme, cash	10 00
Colonel Ar. Gérard	5 00

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi soir, 31 juillet.

Si nous exceptons une nouvelle baisse du mais, il ne s'est opéré aucun changement sur le marché qui a manqué d'animation.—Le coton s'est vendu en moins grande quantité par suite du peu d'offres et des exigences des détenteurs, les transactions s'élevant à 800 balles, à des prix qui indiquent une plus grande fermeté. A la clôture, la place montrait une forte tendance à la hausse.

On a fait peu de chose dans le numéraire. L'or a couvert nominalement à 139 3/4 à 140 contre 140 dans Wall street, et, sans avoir beaucoup varié, a clos au même taux. Les offres étaient rares et la demande insignifiante. Les transactions embrassent $2,500 à 139 5/8, $2,500 à 139 3/4, $3,000 à 139 7/8, $1,000 à 140 et $5,000 au même taux.—Dans l'argent, $1,000 en demi piastres américaines, à 132 1/2, 500 piastres mexicaines à 143 1/4, et 1,000 dito à 143 1/2.

Le mouvement n'a guère été sensible dans le change étranger. Les traites commerciales et les offres de sterling de première classe étaient peu nombreuses. Il s'est vendu 500 livres de traite-connaissement, à 151 1/2, 500 livres No 1 à 152, 500 livres à 1 10 pour de l'or, et 12,000 livres de banque, pour remise directe, à 154 1/2. —Dans le change sur France, 50,000 francs, en commercial No 1, à 3 70, 10,000 à 3 67 1/2 et $10,000 de banque à 5 12 1/2 pour de l'or. Le sterling peut être coté nominalement à 151 à 151 1/2 les traites connaissements, 152 1/2 à 153 le No 1 à première classe et 154 le change de banque ; le change sur France, à 3 70 à 3 67 1/2 le commercial No 1 et 3 65 à 3 62 1/2 le change de banque.

Le change américain a encore faibli. Les banques ont tiré sur New York à 1/2 de prime, taux auquel la demande a été limitée. — Il y avait peu de change commercial ; les transactions embrassent : $25,000 (check de banque) à 3/8 de prime, $36,000 et $30,000 sur New York, à vue, au même taux, $,000, $1,000 et $6000 à 1/4, $10,000 au même taux et $12,000, à trente jours, à 3/4 d'escompte. Les cours du change commercial étaient, à la clôture, de 1/4 à 3/8 de prime.

On n'a annoncé que deux ventes d'actions 34 actions de la banque de l'Union à $59, et 50 de la compagnie du chemin de fer de la rue St. Charles à $88 50.

Il ne s'est pas vendu de bons de la ville. Les consolidés sont cotés à 86 à 88, et les émissions en faveur de chemins de fer à 76 à 78, suivant les coupons.—Les "sixes de la Louisiane sont cotés à 58 à 60 ; les bons du chemin de fer de Jackson, première hypothèque, à 72 à 73 ; les billets du chemin de fer de Jackson, à 70 à 72 ; les bons du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, à 54 à 55.

$2,500 en gros billets de ville se sont vendus à 85 et $2,000 en billets de l'Etat à 72 1/2. — Les billets de la Banque de la Louisiane sont cotés à 43 à 44 et ceux du Trésor de l'Etat à 75 à 77 cents.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE,
Mercredi soir, 31 juillet 1867.

COTON.—La demande a été moins active, ce matin à l'ouverture du marché, et à cause de la faiblesse de l'approvisionnement et des prétentions outrées des détenteurs, le mouvement n'a cessé de languir pendant toute la journée, et conséquemment les ventes n'ont pu former qu'un montant total d'à peine 800 balles, huit courtiers ayant pris part aux affaires. Les prix n'ont accusé aucun changement matériel, bien que la tendance ait été uniformément à la fermeté. Les grades les plus élevés ont été principalement recherchés à cause de leur extrême rareté, ce qui a porté les facteurs à demander de leurs listes courantes des prix disproportionnément élevés, si on compare ces chiffres à ceux obtenus par les basses qualités. Eu égard aux remarques qui précèdent nous reproduisons nos cotes d'hier soir, savoir : ordinary 20 à 22 cts, good ordinary 24 à 25, low middling 25 à --, et middling 27 à 27 1/2. En addition au montant rapporté hier, 250 balles ont été vendues, portant ainsi le chiffre total des affaires de la journée à 1750 balles.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1866, balles		102,082
Reçu aujourd'hui	205	
précédemment	759032—759237	
Balles additionnelles, composées de cotons avariés, épars, de ramassis et d'échantillons	13393	772560
		874642
Expédié aujourd'hui	837	
précédemment	844214	
		845051
Stock en mains		29591

TABAC—Le mouvement, dans cette branche a été bien faible, les offres étaient bornées et, comme presque tous les détenteurs ont demandé des prix bien au dessus des limites des acheteurs, il ne s'est fait que peu d'affaires. Les ventes ont embrassé 11 boucauts de fin à 16 cts la livre et quelques petits lots à — Le marché est ferme et nous cotons :

Léger—Inférior lugs, 4 à 4 1/2, good lugs 4 1/2 à 5, inférior à common leaf, 6 à 7 1/2, medium leaf 8 à 10 1/2 ; fair leaf 11 — à 13, fine leaf 13 1/2 à 15 1/2, choice selections 16 1/2 à 17 1/2 cts.

Lourd—Inferior and trashy lugs 4 1/2 à 5, good lugs 5 1/2 à 6, in. à com. leaf 7 à 8 1/2, medium leaf, 9 à 11 1/2, fair, 12 à 13 1/2, fine 14 1/2 à 18— choice selections 18 1/2 à 21.

Le steamboat W. R. Arthur est arrivé de St Louis aujourd'hui.

SUCRE ET MELASSE—Le stock de sucre de la Louisiane est faible et la demande de la qualité est modérée n'aboutissant qu'à des ventes en détail. Nous cotons 14 à 14 1/2 le fully fair, 15 1/2 le strictement prime, 16 1/2 le jaune clarifié et le blanc 17 cts. L'approvisionnement de sucre de Cube est faible, la demande de l'article est bonne et les prix en sont fermes. Ventes, aujourd'hui de 40 boucauts en trois lots à 13c pour le No 13, 13 1/2 pour le strictement beau et 14 1/2 c la livre de prime à choix. La demande de mélasse de choix est limité et l'approvisionnement de l'article est fort. Nous cotons 50 à 55 cts le gallon selon la force des lots.

FARINE—Il ne s'est opéré aucun changement dans la farine depuis hier. Le marché continue à être calme et sans fixité et les prix sont nominaux. Les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 1032 barils dont 377 de superfine aigre à $5, 50 de double extra à $11 50, 280 de triple extra de choix à $12, 25, 25, 25 d'extra de choix pour famille à $16 le baril, 200, 130 de choix à des conditions privées.

MAIS—Le marché est calme et les prix baissent. Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 4045 sacs, en lots et dont 1800 de jaune mélangé, en lots, à $1, 350 do à $1 07 1/2, 250 do, 100 do mélangé à $1 10, 200 de jaune à $1 15, 350, 420 de blanc mélangé à $1 20, 200 do à $1 22 1/2, 175 do à $1 25, 100 de blanc à $1 30 le boisseau.

AVOINE—Le stock en premières mains est presque épuisé et les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 176 sacs, en petits lots à $1 15 le boisseau.

SON—Il ne s'est opéré aucun changement dans cet article. Le son de choix est rare et en demande à $1 à $20 la tonneau. Les qualités médiocres sont cependant calmes et négligées. Hier, un lot de 400 balles de paille s'est vendu à des conditions privées.

SON—Nous n'avons entendu parler d'aucune vente, aujourd'hui. Le marché est calme et nous cotons $1 25 la cent livres.

FOIN—Le mouvement a été bien faible aujourd'hui [illegible]

SERVICE FUNEBRE.

Les officiers et soldats de la Légion Etrangère Française du Mexique, restés à la Nouvelle-Orléans, désirant donner un nouveau témoignage de leur amour et de leur respect à leur Empereur, un service funèbre pour le repos de l'âme de MAXIMILIEN, sera célébré le jeudi, 1er août, dans l'Eglise de la Paroisse Ste. Rose De Lima, rue du Bayou.

Les personnes qui ont déjà donné, dans cette ville, tant de preuves sympathiques pour la cause de Maximilien, sont priées d'assister à cette cérémonie, qui aura lieu à 8 heures précises du matin. 2

Société de Bienfaisance des Bouchers.

LA Société se réunira, pour une Assemblée mensuelle, JEUDI le 1er août 1867, à 7 heures du soir, à la salle encoignure des rues Chippewa et Louisiana Avenue, Jefferson City.
Par ordre du Président,
1er aout—1f F. ZEHENDER, Secrétaire.

Bureau du Trésorier.

Hôtel-de-Ville—Nlle-Orléans, 1er aout 1867.
LE public est prévenu qu'il ne sera pas émis de petite monnaie avant Samedi prochain 3 du courant. date après laquelle il en sera émis les Jeudis et les Samedis seulement.
J. HERNANDEZ, Trésorier de la Ville.
1er aout—1m

Bureau du Trésorier de la Ville.

Nlle Orléans 1er aout 1867.
AVIS est donné aux personnes qui n'ont pas encore payé leurs taxes que le Samedi, 19 du courant est le dernier jour où les taxes pour 1866 seront reçues à ce bureau. Après cette date, tous les comptes non payés seront remis à l'avocat assistant de la ville pour être perçus.
J. HERNANDEZ, Trésorier de la Ville.
1er aout—1m

Concours et distribution des Prix du COLLEGE DE LA LOUISIANE,
Dirigé par M. le Colonel A. Ferrier.

LES élèves seront examinés à l'Institution pendant 4 jours consécutifs, à partir du lundi 19 août, jusqu'au jeudi soir, 21 suivant.
Les nominations des lauréats auront lieu le samedi suivant, 24, à la suite d'une fête littéraire et dramatique.
Le local où doit avoir lieu cette dernière cérémonie sera ultérieurement indiqué.
Les personnes munies d'invitations personnelles seront seules admises. 1er aout - 3pe—au 21

CHOLERA.
Liqueur anti-cholérique de Raspail.

CETTE liqueur inventée par M. Raspail, l'un des plus grands chimistes du monde, est le seul préservatif reconnu efficace et employé par les trois quarts des populations européennes menacées du choléra.
C'est un remède certain contre la diarrhée chronique, la dyssenterie, etc. A vendre par
F. GAUDOZ, Pharmacien,
Encoignure Orléans et Bourbon.
1er aout ☞

Avis.

A partir de ce jour, je cesse les affaires d'encan et de commission, que je cède à M. Eugène Touzé. Je recommande mon successeur à mes amis et clients, et sollicite, pour lui, la continuation de la confiance qui m'a toujours été accordée.
BERNARD TURPIN.

Avis.

J'ai l'honneur d'informer mes amis et les clients de M. Bernard Turpin qu'ayant pris la suite de sa maison d'encan et de commission je continuerai, sous son patronage, le même genre d'affaires, au même local.
EUGENE TOURNÉ,
1er aout—3 95 Vieille Levée.

A vendre,

UN moulin à sucre, au complet ; rouleau de quatre pieds de long et vingt-six pouces de diamètre, traits en fer battu de 8 et 9 pouces de diamètre, avec sa cheminée, machine, qui a quatre pieds de jeu. Le cylindre à 20 pouces de diamètre.
S'adresser à ARTHUR THIBAUT,
1er aout—1m rue Front Levee No 37.

20 BOUCAUTS Epaules fumées de Rawson, 50 do Jambons au sucre de Rawson, &c., 100 caisses Amidon et Chandelles.
—Aussi—
100 caisses Vin de Bordeaux, ordinaire et fin, 100 barriques do do do
Sardines, Eaux-de-Vie, Bénédictine, Whiskey.
A vendre par OSCAR BERCIER & CO.,
1er aout—3f No 60, rue des Magasins.

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL — AOUT 1867.

Sont invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:—en cas de décès ou d'absence, leurs amis ou conseils sont priés d'en donner avis au consulat.

A	H
Aldige Jules et Paul	Horn, Mme, née Anna Hubert
Andrieux Charles	Holzer Jean Georges Charles
B	Hezeaux (Mme Vve) née Lavet
Bâtis Frédéric & Cie	J
Bargné Paul	Jourdan Bertrand Marie Nicolas
Boué Jacques et Bernard	K
Brousseng Lourdes Jean	Kipp George
Boyer Jean (originaire de Cassuseu, Hautes-Pyrénées)	L
Boulogne Louis	Laurenchet Claude François
Bloch Salomon	Latapie Bertrand (originaire de Fralia Labatha)
Baud Stilpe	Laurent Désiré François (ses époux)
Barthélemy Alexandre Louis	Lune Auguste
Bruey Joste	Leid Joseph
C	Lacroix Zoilo
Canteron (laitier)	Lanch Antoine
Castan Jean	Ledroux Alexis
Charpiot François	M
Coq Jean	Marvis Louis
Cassaigne Charles et Auguste	Martin Jacques Pierre
Conscience Hildevert	Mannie (Mme)
Coochy J P (pharmacien)	O
Caudellier Adolphe	Orso (Mlle)
Cazet Larotchebar Jean	P
D	Petit Jean Nicolas
Duchesne Jean	Pérès Joseph
Duthuit Eugène	Palasseau Madeleine (Mlle)
Dupasseur Edouard	Poissonnet Honoré
Deaunay Louis Benjamin	R
Dumont (Mme Vve) née Binvisnet	Roses Guillaume
Dubois Victor Eugène	Roidet Joseph
F	Recul'uze Jean-Baptiste
Fournier Paul	S
Fromet Pierre	Segassie Jean
G	T
Gosselin Auguste	Tacon
Griffo (pharmacien)	Tournier Nicolas
Guth Jean George	V
Goulas Antoine et Alexandre	Villaret Bertrand, fils
Gulgonet	

La Chancellerie du Consulat de France, sise rue St Louis, No 11, entre celles de Chartres et de la Vieille-Levée, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés), de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.
1er aout

Banque de l'Etat de la Louisiane,
Nlle-Orléans, 30 janvier 1867.
LES clients de cette Banque et le public en général sont avertis que le 1er août prochain, le domicile de cette Banque sera transporté du coin des rues Royale et Conti au No 37 de la rue du Camp, entre les rues Commune et Gravier.
31 juil—10f L. BERNARD, Caissier.

BANQUE DES MERCHANTS.
Nlle-Orléans, 3 juillet 1867.
A une assemblée générale des Actionnaires de cette Banque, tenue le 27 avril dernier, plus des deux tiers ayant approuvé la réduction des actions et confirmé par un acte du 10 de juin 1867, pardevant Pierre Charles Cuvellier, notaire public—Les Actionnaires sont par le présent notifiés et requis de se présenter à la Banque, No 8 Commercial Place, pour échanger leurs certificats de cent piastres par action pour de nouveaux certificats de trente piastres, conformément au dit acte.
A. LURIA,
31 juillet—30 f Secrétaire.

J. Augé,
Rue du Canal, No 133,
Entre St. Charles et Carondelet,
FAIT savoir qu'il offre à vendre ses comptoirs et vitrines faits en bois d'acajou et noyer, avec glaces intactes, aux personnes qui voudront venir les voir à son magasin. 31 juil—31, 2, 4

Billets volés.

ONT été volés chez le soussigné, à sa résidence à Alger, dans la nuit de dimanche à lundi dernier, trois billets, savoir : un billet souscrit par Ignace Carrère, daté du 9 avril 1867, de la somme de 122 piastres, à six mois d'échéance ; un billet de 100 piastres souscrit par John Strader, échéant le 15 septembre prochain ; un autre billet de 100 piastres, souscrit par Théodore Minvielle, daté du 17 avril 1859, à un an de date. Le public est prié de ne négocier aucun des dits billets, le payement en ayant été arrêté.
Nlle-Orléans, 30 juillet 1867.
31 juil—3f FRS. NOUGUÉ.

Grocerie à vendre.

A vendre pour cause de départ, une belle Grocerie située dans le Deuxième District de cette ville, ayant une bonne clientèle. Pour plus ample information s'adresser à FIDEL & GLAUDOT,
31 juil—6 Enc. St. Louis et Chartres, Nlle-Orléans.

Leçons particulières.

UN PROFESSEUR offre de donner des leçons particulières de mathématiques, de français, de latin, etc., ou de dessin linéaire et d'aquarelle. S'adresser pour renseignements au bureau de "l'Abeille" de dix à trois heures. 30 juillet

A vendre.

UNE IMPRIMERIE de campagne, presse et matériel. S'adresser au bureau du "Drapeau de l'Ascension" à Donaldsonville. 30 juillet—1 m

AVIS.

PENSION à vendre ou à louer à bail, garnie ou non garnie. S'adresser sur les lieux, No 30, rue d'Orléans.
30 juil—6f

Avis.

TOUTES les procurations données jusqu'à ce jour par le soussigné, sont révoquées à partir de la présente date.
Nouvelle-Orléans, 29 juillet 1867.
30 juillet—3 L. J. FRIGERIO.

Vin de Bordeaux.
En débarquement des navires MARIE et CADICHONNE.

100 barriques VIN rouge pour familles.
—Et du navire AMERICA—
125 barriques VIN rouge pour familles.
A vendre par QUEYROUSE & BOIS,
Aux Magasins coin Bienville et Vieille Levée.
7 juillet—1m

Family's Chartres Coffee
Avis aux familles, aux cafés et aux restaurants.

CAFÉ torréfié et concentré suivant la fameuse méthode de Chartres, (France) garanti pur et de première qualité.
Commandes livrées dans toutes les parties de la ville.
LECROQ & Cie.
Rue des Français. 7.
Dépôts dans tous les quartiers de la ville.
14 juil—1m. PP

Société de Bienfaisance des Capitaines de bateaux à vapeur.
Nouvelle Orléans, 22 juillet 1867.
LA résolution suivante a été adoptée, aujourd'hui par la Société de Bienfaisance des capitaines de bateaux à vapeur—
"Il est résolu, qu'à partir du 1er septembre 1867, tous les bateaux à vapeur qui naviguent sur le fleuve Mississippi et ses tributaires chargeront vingt-cinq pour cent de fret de plus pour tout le coton qui ne sera pas retenu par des cercles de fer et parfaitement et complètement recouvert de toile d'emballage.
25 juil—2 n C. T. REEDER, secrétaire.

Les Cercles en Fer de Fassmann
POUR LES
BALLES DE COTON.

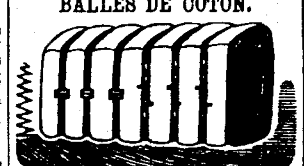

LES soussignés ont conclu des arrangements qui leur permettent de répondre à la demande de cercles en fer.

Outre le CERCLE DIAMANT et le CERCLE A BOUTON, de Fassmann, si généralement employés, ils offrent maintenant un CERCLE ALLIGATOR dont les dents sont disposées de telle sorte qu'elles embrassent le cercle dès que la balle cesse de subir la pression et la retiennent sans qu'il glisse.

Ces cercles sont si simples que n'importe qui peut les attacher aux balles de toutes les grosseurs, avec la même facilité et aussi vite que la corde. Ils n'ont rien à craindre si on les compare aux autres sous le rapport de la sécurité, la solidité et la facilité d'attache.

Les avantages des cercles en fer sont généralement reconnus, mais il n'est pas hors de propos d'appeler l'attention des personnes intéressées sur la chaude recommandation des assureurs, des capitaines de bateaux à vapeur, des propriétaires et agents de steamers et de bâtiments à voiles, recommandations publiées récemment dans les journaux de la Nouvelle-Orléans.
CHAMBERS & LATTING,
Rue Carondelet, No 61, Nlle-Orléans.
21 juillet—3m

OFFICIEL.
Bureau des Commissaires de la dette Consolidée, Nlle-Orléans, 19 juillet 1867.

ATTENDU que les Commissaires de la dette consolidée ont émis pour le prompt paiement des obligations échues des anciennes corporations de la ville, en 1864, 1865 et 1866 en vertu de l'ordonnance No 6,236 des Bureaux (laquelle ordonnance a été adoptée le 10 août 1864) des BILLETS DE VILLE de la dénomination de VINGT PIASTRES ($20) qui sont payables ... et portant sur le dos les mots suivants : "Ce billet émis en paiement des bons de la dette consolidée de la Nouvelle-Orléans sera reçu en paiement de toutes sommes dues à la Nouvelle Orléans et payé au porteur, en or de la dette consolidée—bon qui sera payé à quarante ans de date, avec des coupons d'intérêt à six pour cent, et les coupons annuels" et,
Attendu que la charte de la ville (section 37) déclare que de nouveaux bons de la ville auraient dû être donnés en échange des susdits bons ou vendus pour les payer et pour diminuer d'autant les billets en circulation. Il est
Résolu qu'à partir du 23 août prochain, des propositions seront reçues pour l'échange des dits billets de la ville en bons consolidés de la ville de la Nouvelle Orléans, de mille piastres chacun, à payer dans vingt-cinq ans, au Trésor de la ville avec des coupons d'intérêt, à raison de 6 pour cent l'an, payables semi annuellement dans la ville de New York.
Les propositions devront être adressées à O. De Buys, secrétaire, à l'Hôtel de Ville Salle No. 22, et endossées "Offre d'échange". Par ordre du Board.
19 juil—1m—ven. et dim. O. DE BUYS, Secrétaire.

Perdu,

UN billet tiré par Sam'l Powers, à mon ordre, daté du 19 juillet 1867, payable sur demande, pour cent piastres. Le public est prévenu de ne pas négocier ce billet, car le paiement en a été arrêté.
20 juillet—aout 4,9 CHARLES E. FORTIER.

Venant de débarquer :

18 barils et demi-barils OLIVES Verdales & Amelaux, très fraîches.
—Aussi—
21 barriques Côte de Fronsac, excellent VIN de famille,
20 barils VINAIGRE de vin blanc,
50 barriques VIN rouge St-Georges vieux.
A vendre par J. PLAISENT,
27 juillet—6f No 8, rue St-Louis.

Bureau de la Compagnie du chemin de fer Pontchartrain.
Nlle-Orléans, 23 juillet 1867.
LES ACTIONNAIRES de la Compagnie du chemin de fer Pontchartrain sont requis de se réunir, au bureau de MM. Pike, Lapeyre & Brother, rue du Camp le LUNDI, 5 août prochain, de 10 à 2 heures, afin de voter pour ou contre l'acceptation de l'ordonnance de la ville No 86—nouvelle série—laquelle ordonnance est intitulée " Ordonnance concernant la Compagnie du chemin de fer Pontchartrain et accordant la dite Compagnie des droits et privilèges additionnels pour l'extension, l'usage et le maintien de ses chemins de fer et dépôts dans les limites de la ville de la Nouvelle-Orléans.
Par ordre du Président.
24 juil—au 5 aout WM J. CARTER, Secrétaire.

Nlle-Orléans, Le., 23 juillet 1867.
$200 de Récompense.

RÉSOLU : — Qu'une récompense de $200 sera payée pour l'arrestation et la condamnation de quiconque sera ou donnera en paiement, sciemment, des pièces de cinq cents en nickel contrefaites, dans un des chars des chemins de fer de la Nlle-Orléans.
G. T. BEAUREGARD, Président du Chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton.
F. WINTZ, Président pro tem. des Chemins de fer de la Nlle-Orléans.
WM. H. McCLELLAN, Président du Chemin de fer de la rue St. Charles.
PAT. IRWIN, Président pro tem. du Chemin de fer Crescent City. 24 juil—30j

Au Public.

A la demande d'un grand nombre de citoyens de la Nouvelle-Orléans, et avec le consentement des conseils, les personnes dont les noms suivent ont consenti à recevoir des souscriptions destinées à aider les soldats de l'ex-armée impériale du Mexique à s'en retourner dans leurs foyers.
—Comité—
BERNARD AVEGNO, CYPRIEN DUFOUR,
GLENDY BURKE, VICTOR E. LACOUTEUX,
JOHN C. BLOHM, Président de la Société allemande.
On recevra des souscriptions aux bureaux de "l'Abeille." 18 juillet

Demande de meubles.

ON DONNERA DE BONS PRIX de meubles, pianos, tapis, &c., de seconde main. Les personnes qui cessent de tenir maison et désirent vendre en bloc, trouveront leur avantage à s'adresser au soussigné, qui vend et achète toutes sortes de MEUBLES de gré à gré et par encan.
Les ordres sont promptement exécutés.
P. M. TOURNÉ, rue de la Douane,
7juil—1m No 146, près Dauphine.

Maison à louer

A long terme, en totalité ou en partie, à de bonnes conditions, à un bon locataire, pour le 1er Octobre prochain.
Cette maison, située rue Royale, Nos 121, 123, 125, entre St-Louis et Toulouse, consiste en 6 magasins, avec 6 belles vitrines sur la rue, 20 chambres, dont 10 à feu, 2 au bas, 21 en haut ; belle salle à manger pour 30 couverts ; larges corridors ; aussi cabinets de toilette, dépenses, cuisines, lingerie, cours, vaste cour carrelée, installations de gaz et d'eau, la rue divisée en 6 cabinets. Il y a une deuxième entrée, rue Toulouse.
De cette maison, le haut est convenable soit pour hôtel, soit pour pension bourgeoise, soit pour une grande famille, ou bien pour tout autre emploi nécessitant un grand local.
S'adresser, sur les lieux, à M. Théodore Dauplous.
25 juil—1f

Vin rouge en barrique.

VIN rouge de la maison bien connue de P. LAVIDALIE FILS, de Bordeaux, constamment en magasin et à vendre, à un prix modéré, en douane et droit payé, par
WM HYLLESTED & CO,
6 juil—1 m rue Gravier No 168

BROOKS, MACDONALD & Co
Facteurs de coton et Commissionnaires,
RUE CARONDELET, No 62,
Nouvelle-Orléans.
JAMES H. BROOKS, L. H. LeGAY, HENRY MACDONALD, Savannah.

LIBRAIRIE DE A. BALU.

REÇU par steamer ALICE :
Ouvrages sur l'Exposition de Paris de 1867
PARIS GUIDE.
Catalogue général publié par la commission impériale.
L'Exposition Universelle de 1867, illustrée.
Ouvrages à l'usage des Pharmaciens et Médecins :
DORVAULT.—L'Officine. Edition de 1867.
La Pharmacopée française rédigée par ordre du gouvernement.
BOUCHARDAT.—Nouveau Formulaire Magistral.
REVEIL.—Formulaire raisonné des médicaments nouveaux.
NYSLEN.—Dictionnaire de médecine.
CAZAUX.—Traité des accouchements, revu par Thénier, édition 1867.
BELLIOL.—Conseils aux hommes affaiblis ou Traité sur la suite des excès de la jeunesse et de l'âge mûr.
L. SERAINE.—De la santé des gens mariés ou Hygiène du mariage.
MARTIN.—Les dangers de l'amour et du libertinage.
Sciences et Industrie.
DUPLAIS.—Traité de la distillation des alcools, édition de 1867.
DUBIEFF.—Traité de la fabrication des liqueurs sans distillation.
BOURGEOIS.—Réfutation du système des vents du lieutenant Maury, capitaine de vaisseau.
CHEVALIER.—L'Etudiant photographe.
GANOT.—Cours de physique.
A. CASSAGNE.—Traité pratique de perspective.
Le Dessin pour tous.
VILMORIN.—Le bon Jardinier. Almanac de 1867. 2 gros volumes.
PIROLLES.—Manuel du Jardinier.
BOITARD.—Le Jardinier fleuriste.
Littérature, Philosophie Scholastique, &c
L. VEUILLOT.—Les Odeurs de Paris. La vie de Notre Seigneur. Les libres Penseurs.
A. NICOLAS.—La Vierge Marie et le plan divin.
NOIRLIEU.—Exposition et défense des dogmes du christianisme.
WALLON.—De la croyance due à l'Evangile.
MARCADE.—Etudes de science religieuse.
RENAN.—Vie de Jésus. Les Apôtres. Origine du langage. Etudes religieuses.
TAINE.—Histoire de la littérature anglaise.
H. HEINE.—De tout un peu.
PAUL DE KOCK.—Professeur Ficheclaque. Une grappe de groseille, &c., &c.
DUMAS FILS.—Les idées de Madame Aubray, Comédie.
DRON.—Monsieur, Madame et Bébé. 14e édition.
BÉRANGER.—Chansons. Edition nouvelle illustrée de magnifiques gravures.
Grand nombre de romans nouveaux par J. Janin, de Gaboriau, Champfleury, &c., &c.
Grand assortiment de romans de Alex. Dumas, Balzac, E. Sue, Paul de Kock, V. Hugo, V. Féval, &c., &c.
Manuels Roret. Manuel de l'éleveur d'oiseaux, fabricante de savons, de liqueurs, &c., &c.
Bibliothèque nationale. Œuvres de Voltaire, Rousseau, Montesquieu, Goethe, &c., &c., à 10 cents le volume.
Bibliothèque Gauloise. Tableau de l'amour conjugal. Guide en amour, Courrier des amants, &c., &c.
Pièces de théâtre en nombre.
A. BALU,
26 juil—9 f 59 rue de Chartres.

"THE CAVE"
S..........Rue Carondelet..........S
LES meilleures liqueurs, le meilleur ale, la meilleure bière, &c.
Lunches froids et chauds à toute heure. Un Restaurant est attaché à l'établissement.—La bière est refroidie par un nouveau procédé. FRANK HERBER,
28 juillet—1m Gérant.

Département du Trésor.
Bureau du Contrôleur de "Currency."
Washington, 4 juin 1867.
AVIS est donné à toutes les personnes qui pourraient avoir des réclamations contre la Première Banque Nationale de la Nlle-Orléans, Lne, de les présenter, avec les preuves légales, à CHARLES CASE, receveur de la dite banque, à son bureau à la Nlle-Orléans.
H. R. HULBURD,
13 juin—3m 1pe PP Contrôleur du "Currency."

Avis aux Contribuables.
TAXES D'ETAT.
Bureau du Board des Assesseurs d'Etat,
Exchange Place, No 20.
L'ETAT de 1867, pour la ville de la Nouvelle-Orléans, est achevé et exposé pour être examiné. Il sera exposé pendant trente jours à partir de cette date. Toute personne qui se croira lésée par cet assessement peut obtenir des rectifications s'il y a erreur.
Le bureau est ouvert de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
M. M. FEENY,
Président du Board des Assesseurs d'Etat,
Nlle-Orléans 7 juil et 1867
7 juil—30 f

B. E. CASTENDYK,
6, rue Petres, en face de la Douane,
SEUL AGENT DE
Cruse & Fils Frères,
BORDEAUX.
Propriétaires de Chat. Pouget Canet, Chat. Bouliac, Chat. Lanjac, récemment sous stock de CRUSE & FILS FRERES
Vins rouges : St-Julien, Margaux, Pauillac, Bouliac, Lanjac, Pouget Canet, Laroze, Léoville, Lafitte, &c. &c.
Vins blancs : Sauternes, Chat. Sauternes, Latour blanche, Chat. Yquem, &c. &c.
27 juillet—6f

Demande de Magasin au rez-de-chaussée
ON demande un magasin au rez de chaussée ou au premier—dans le quartier des magasins de marchandises sèches en gros—On en donnera un bon loyer. S'adresser à Bôite Bus No 547 au bureau de poste.
26 juillet

Maison à Louer.
Une MAISON double située à l'encoignure des rues Dorgenois et Dumaine, contenant 8 chambres, écurie, &c. Le tout est en parfait état. Les dites locations seront livrées à de bons locataires à des prix raisonnables. S'adresser à côté. 23 juillet—6f

Avis.
LE soussigné remercie sincèrement ses nombreux amis et le public du généreux patronage dont ils l'ont honoré à son ancien local, et espère qu'ils le lui continueront à la Maison Moresque, qu'il a l'intention d'ouvrir le 1er Août. Les acheteurs trouveront à son nouvel établissement tout ce qui se rattache à son genre de commerce.
27 juil—☞ JNO GAUCHE.

Graines de Navets,
NOUVELLE RECOLTE DE LANDRETH, 1867.
LE soussigné vient de recevoir, par le steamer "Star of the Union"—
NAVETS blancs, petits, de Hollande,
do à tête rouge,
do gros, ronds,
do gros Norfolk.
RUTA BAGA pourpre, tête jaune.
A vendre, en quantités, au gré des acheteurs au magasin de graines de H. HAFNER.
Rue St Charles, No 105, en face du théâtre St Charles.
21 juillet 3m

Graines de Jardin, garanties,
DE ROBERT BUIST.
REÇU par le steamer "Star of the Union" un envoi franc du nouvelle récolte—
NAVET plat blanc hatif.
Do du commerce rose.
Do blanc gros.
Do jaune gros de Suède.
J'ai importé aussi de France, directement—
CHOU Bonneuil.
CHOUFLEUR tendre.
Do demi-dur.
Do le Normand.
Et d'Allemagne—
CHOU de Hollande gros tardif.
En vente à bon marché au Magasin de Graines de RICHARD FROTSCHER,
26 juillet—15f rue Dumaine.

ABSINTHE SUISSE
d'Edouard Pernod, Neuchâtel.
L'IMPORTATION de cet article en colis de moins de trente gallons étant maintenant prohibée, le soussigné a conclu des arrangements qui lui permettent de recevoir directement un ample approvisionnement de ce célèbre article en futaille. Il le fournira par au commerce, par caisse ou futs à la convenance des acheteurs.
G. W. DUNBAR & SON,
Rue St-Louis, Nos 12 et 14.
N. B.—La maison se tient responsable de la pureté de toute absinthe qui porte sa marque de commerce et de celle de la maison Edouard Pernod 9 juillet

Bois de construction !
Bois de construction !
GEO. MERZ,
Moulin à raboter et chantier de bois de construction.
Au coin des rues Toulouse et Robertson, Vieux Bassin.
DU Bois préparé et brut, des chassis de jalousies, des portes et toute espèce de matériaux de construction sont offerts au commerce au plus bas prix du marché.
Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière. 15juin—6m

Billet perdu.
PERDU UN BILLET souscrit par M. Félix Ragas, à l'ordre de M. Nicolas Quissaaro, daté de la Nlle-Orléans, le 26 ou le 30 avril dernier, de la somme de 4,650 piastres et 15,100. MM. Dorbecourt et L. Lombard, l'ayant signé comme témoins, le public est prié de ne pas négocier le dit billet, le paiement en ayant été arrêté. 5 juillet—les mar

Liqueur Maximilienne.
REÇU d'Allemagne un envoi de l'excellente liqueur extraite du jus de cerise, propre à faire une délicieuse boisson rafraîchissante pouvant convenir aux connaisseurs et aux dames, et qui sera servie sous le nom de "Maximilienne".
Seul agent à la Nouvelle-Orléans,
C. G. REBENTISCH,
14 juil—1m 64 Tchoupitoulas.

G. W. DUNBAR & FILS,
LIQUEURS
DE TOUTE ESPÈCE.
Sirops, fruits conservés, vins.
12 & 14 rue St-Louis, 12 & 14
15 janv—1an NOUVELLE-ORLEANS.

Bois de choix pour comptoirs, etc
DIX MILLE pieds de noyer noir, large et de choix pour comptoirs à vendre à des prix raisonnables pour clore une consignation. A vendre également, un fort lot de pin jaune pour planchers et plafonds.
ALEX. McCONNELL,
13 juin—1 an rue Carondelet No 184.

Champagne ! Sparkling Moselle !
CHAMPAGNE carte blanche de Bouché Fils & Co (Mareuil).
Sparkling Moselle de Burgeff & Co., Hochheim, deux marques célèbres en France et aux Etats-Unis.
A vendre par PAUL ADOUE & CO.,
9juin—6m Seuls agents. 20 rue Toulouse.

Le Dr. J. V. Delagrave,
ancien médecin interne des hôpitaux de Paris,
ancien chirurgien-major de la marine impériale française,
A transféré son domicile et son office au No 124, rue St-Philippe entre Bourgogne et Remparts.
Traitement de toutes les maladies chroniques ou aiguës—Consultations de 10 heures à midi, et de 4 heures à 6 heures. 26 juillet—3m

Dr De Roaldès.
CHANGEMENT DE DOMICILE.
LE DOCTEUR DE ROALDES a transporté son domicile au No 133 de la rue Bourbon, entre Toulouse et St Pierre.
Consultations de 4 à 5 heures. 4juil—1m

Le Dr. CHARLES E. KELLS,
DENTISTE,
Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, 3ème maison après la rue du Canal, près de Lopez.
Extraction de dents, sans souffrance, au moyen de gaz hilarant ou protoxide d'azote
24mars—☞ PP

CONSERVEZ VOS DENTS
J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN-DENTISTE
196......RUE DU CANAL......19
entre Bourgogne et Remparts, où il est prêt à exécuter scientifiquement toutes les opérations de l'art du dentiste.
Consultations en français, en espagnol et en anglais.
16 mai—☞ PP

J. A. De HART,
DENTISTE.
17..............Dauphine..............17
29nov—7an Près Canal

PLUS DE MAUX DE DENTS
E. KABASSE,
Chirurgien-Dentiste.
Vient d'ouvrir son office à l'angle des rues St Pierre et Royale.
ENTRÉE PAR LA RUE ST-PIERRE.
Il extrait les dents sans douleur.—Heures de consultations, de 9 h. A. M. à 3 h. P. M. 17 mai ☞

GIVEN, BROWN & CO,
H. P. GIVEN, D. A. GIVEN,
W. G. BROWN, R. K. DUNKERSON.
Successeurs de GIVEN, WATTS & CO.,
FACTEURS DE COTON
ET
COMMISSIONNAIRES,
Rue de la Commune, No 186, Nlle-Orléans.
29juillet—6 m

En débarquement du navire CADICHONNE de Bordeaux,
50 barriques VIN rouge (pour familles), 1865, 40 do do vieux, 1862, de la marque F. Dumeill, importées autrefois par J. N. Curlen.
Sous les clefs de la Douane par navires BURROUGHS et BONS FILS.
100 barriques VIN rouge de la marque Latast à Barsin, également importées par J. A. Curien.
A vendre par A. SOCOLA,
1juillet 128, Vieille Levée, encoig. Toulouse.

Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.
BUREAU RUE DU CANAL, No. 69,
Nouvelle-Orléans, 12 juillet 1867.
CONFORMEMENT à une résolution des Directeurs de cette Compagnie, datée du 1er mars 1867 et du 5 juin 1867, le Secrétaire et Trésorier est maintenant prêt à émettre les bons de seconde hypothèque de cette Compagnie pour les coupons dûs sur les bons de première hypothèque.
G. W. SQUIRES,
13 juil—1 m Secrétaire et Trésorier.

L'Extrait composé concentré de Buchu, de Risley,
☞ A la vertu bien connue des FEUILLES BUCHU mariées à d'autres plantes qui en augmentent l'efficacité.
Il devient le remède des médecins et des malades pour la gravelle, l'hydropisie, le diabète, les douleurs et les faiblesses des reins et tous les maux qui proviennent des voies urinaires. Le BUCHU DE RISLEY ne contient rien qui soit de la nature de la moll vendue en ce de la droguerie ; on le garantit comme efficace et n'offrant aucun danger.
A vendre, en gros et en détail, par JAMES SYME,
juil—1m Pharmacien en gros, rue du Canal, No 130

INSTITUTIONS

Académie de l'Etat de la Louisiane,
Près ALEXANDRIA, Le.
Fondée et soutenue par l'Etat de la Louisiane.
LA prochaine session commencera le 2 septembre et se terminera le 25 juin 1868.
FACULTÉ—Un corps complet de professeurs dirigeant toutes les branches de la Littérature et de la Science enseignées d'habitude dans les meilleurs collèges et universités.
COURS D'ETUDES — Département préparatoire et académique ; comprend un Cours littéraire et scientifique, une Ecole spéciale de Génie civil et une Ecole de Commerce.
CONDITIONS—Pour tous les frais, excepté les vêtements, $400 ; $200 d'avance ; le reste, en paiements égaux le 1er janvier et le 1er avril.
27 juil—1m D. F. BOYD, Surintendant.

COLLEGE
DE LA LOUISIANE,
Dirigé par M. le colonel A. FERRIE
PENSIONNAT ET EXTERNAT
LES cours de cette institution sont en pleine activité. Les classes supérieures conduisent à des professeurs de premier mérite comprennent : le latin, le Grec, les Mathématiques—Algèbre et Géométrie—et les cours de Rhétorique et de Philosophie en Anglais et en Français.
Les classes intermédiaires et les divisions élémentaires sont placées sous la direction de professeurs expérimentés.
L'Anglais, le Français et la Tenue des livres y sont enseignés simultanément—L'Allemand, l'Espagnol et l'Italien reçoivent aussi des soins particuliers.
Les prix d'admission varient de $4 à $10 selon le degré d'avancement des élèves.
Pour le PENSIONNAT on traite de gré à gré avec les familles.
LES CLASSES DU SOIR destinées aux jeunes gens du commerce comprennent la Tenue des livres, le calcul des changes et l'étude de l'Anglais et du Français.
Prix, $5.
Le Collège est situé rue Hôpital, No 134, entre Dauphine et Bourbon.

INSTITUTION MARTIN.
HENRI DERON, SUCCESSEUR,
Rue du Rempart, entre Derbigny et Roman.
MR. HENRI DERON, de retour en ville, a l'honneur d'annoncer au public qu'il prend la direction de l'Institution Martin.
Il espère que les preuves de capacité qu'il a données pendant plus de seize années suffiront pour lui assurer le patronage de ses anciens clients et celui des familles qui voudront lui confier l'éducation de leurs enfants. 4 juin—am

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES.
Dirigé par Mme E. La Villebeuvre,
SUCCESSEUR DE Mme DERON
No 275 rue Dauphine entre Ursulines et Hôpital
On peut, pour plus de renseignements se procurer le prospectus à l'établissement. ☞

COLLEGE Commercial de Dubois, coin Camp et Commune, en session commerciale sous d'habiles professeurs. Il a été fondé en 1854 et tient une courte de Etat. Ses anciens élèves sont aujourd'hui, des teneurs de livres et associés dans la plupart des anciennes maisons de cette ville et des Etats du Sud. Les membres se donnent pouvant suivre "Cours commercial" en abrégé de livres, la calligraphie, la position et autres, l'anglais, le français, l'allemand ou l'espagnol, moyennant. Une éducation spéciale permettant de gagner $1,000, $2,000 ou $3,000 par an, est la meilleure fortune qu'on puisse donner à leurs enfants. Un diplôme de ce collège est un passe-port sur toutes les écoles de commerce. Catalogues envoyés à qui le demande. RUFUS DOLBEAR Président

HOTELS, RESTAURANTS, etc

LE RESTAURANT BOUDRO.
A l'extrémité du Chemin de Fer Pontchartrain,
est ouvert pour les
DEJEUNERS, DINERS ET SOUPERS.
ON y trouvera les mets et les plus délicats et les vins les plus fins du pays.
La maison a été mise à neuf agrandie et offre tout le confort désirable. 16 juillet—1m

Hôtel du Croissant,
A LA BAIE ST-LOUIS.
CET établissement sera ouvert, le 15 juin pour recevoir les pensionnaires. Les propriétaires s'occupent de tout ce qui peut en faire un hôtel agréable.
Les passagers qui y rendront sont priés de marquer leur bagage "Crescent Wharf."
TOULMÉ & SAUCIER
Propriétaires.
9 juin—2m

LA DOMINICA.
Confiserie, Pâtisserie, Glaces et Sorbets.
LUNCH ET REPAS SUR COMMANDE.
NOCES &c
Angle Canal et Bourgogne.
30 mai—1an L. B. GASTINEL

RESTAURANT ST-LOUIS.
75 & 77......RUE ST-LOUIS......75 & 77

Tenu par H. Barthe.
M. HENRI BARTHE a l'honneur de prévenir ses amis et connaissances et le public que le samedi 1er juin, il fera l'ouverture des nouveaux salons de société et cabinets particuliers qu'il vient de faire construire au-dessus de son restaurant. Rien n'a été épargné pour que ces salons soient vastes et aérés et communiquant à une belle et spacieuse galerie, et l'ameublement étant en tout conforme à l'agrandissement et à l'élégance des décorations. Comme par le passé, on trouvera à ce restaurant les mets de premier choix et des vins de premiers choix et surtout une grande nouvelle de ses recommandations.
Le Restaurant restera ouvert tous les jours jusqu'à minuit.

RESTAURANT FRANCAIS.
..........RUE ROYALE..........32
Tenu par Philippe Forget,
Successeur de GALPIN
CHAMBRES GARNIES—Pension au mois et à la semaine.—MM. les habitants de la campagne trouveront toujours des chambres à leur disposition. Repas de noces, baptême &c. &c. PH. FORGET se recommande à ses anciens pratiques.
1er juillet

RESTAURANT COSMOPOLITE
LOUIS CHAPLAIN,
propriétaire,
No 11 Rue Royale entre Canal et Douane—SALONS
pour repas de noces et repas de familles—CHAMBRES garnies pour les habitants—Le restaurant sera ouvert de bonne heure de tout ce que le marché peut fournir de meilleur ; pour ce qui est, on trouvera des premiers crus de Bordeaux et de Bourgogne. Les prix sont modérés. Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.
27juin

BLADON SPRINGS—Sources de Bladon, — Comté Choctaw, Alabama.
CE délicieux établissement de Bains est ouvert et prêt à recevoir les pensionnaires.
Nous croyons devoir appeler l'attention des malades d'une manière toute spéciale sur cette eau qui a été presque infailliblement de la diarrhée chronique, de la dyssenterie, des maladies de foie, de la dyspepsie, des maladies des reins et de la syphilis.
Prix de la pension.............. $15 par semaine.
Des bateaux partent de Mobile tous les Mardis et Samedis soir pour les Sources.
JAMES CONNOR & CO.
10 mai—4m Propriétaires.

BOIS DE CONSTRUCTION.
VENANT d'être reçu : Une grande quantité de BOIS DE CONSTRUCTION, CHAUX, CIMENT, LATTES, PLATRE, VOLIGES, BARDEAUX et BRIQUES de toutes qualités, par
V. DEMORUELLE,
Coin Toulouse et Bassin
☞ Assortiment complet des articles ci-dessus toujours en magasin. Prompte exécution de tous les ordres adressés par les marchands commissionnaires.
15février—1an

CHAPELLERIE FRANÇAISE,
RUE DU CANAL, No 167 1/2
VICTOR BOUTROUE.
(Successeur du Magasin No. 53, rue St. Charles.)
Fabricant de CHAPEAUX de Soie et de Castor, sur commande, pour hommes, jeunes garçons et enfants, à des prix très réduits, rue du Canal, No 167 1/2, entre Dauphine et Bourbon.

INJECTIONS ET PILULES
DU
Dr. RICORD.
Pour la guérison de la Gonorrhée récente ou chronique chez les deux sexes, médication facile, cure garantie, à vendre par
E. GAUDOZ, Pharmacien,
23 juillet Enc. Conti et Bourbon.

TRAITEMENT
DES MALADIES SECRÈTES
ET
DE LA PEAU.
Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements Dartres, Exéma, Scrofule, Scorbut etc., etc.
E. GAUDOZ,
Pharmacien de l'Université de Paris
23 juillet Enc. Conti et Bourbon.

PERUVIAN BARK BITTERS.
(Bitters de Quinquina du Pérou.)
CÉLÈBRE TONIQUE ET ALTÉRANT
Amer infaillible pour prévenir les fièvres et frissons.
PRÉPARÉ à LA NOUVELLE-ORLÉANS d'après la RECETTE D'UN MÉDECIN PRATIQUANT DU SUD, d'une science reconnue, composé de la meilleure ÉCORCE QUINQUINA ROUGE DU PEROU choisie spécialement à cet effet.
Les PROPRIETAIRES offrent le PERUVIAN BARK BITTERS comme un préventif de la fièvre en Ciel, son, un excellent altérant et tonique, convenant particulièrement au CLIMAT DU SUD, UN STIMULANT AGRÉABLE.
Cet AMER guérit de la DISPEPSIE, de l'INDIGESTION, de la MALADIE DE FOIE, de la DIARRHÉE CHRONIQUE, de la FIEVRE INTERMITTENTE, de la FIEVRE EN FRISSON, de toutes les MALADIES provenant du FOIE, de l'ESTOMAC, des INTESTINS et de toutes les AFFECTIONS PERIODIQUES.
Dr. M. PEEL & Co.,
seuls propriétaires et fabricants.
NLLE-ORLEANS (Le.), 184, rue de Chartres.
Géo. L. KOUNS & Bro., rue de la Commune, No 59, (Agents pour la vente en gros.)
A VENDRE PAR TOUS LES DROGUISTES ET MARCHANDS. 28 mars—1 an

Docteur A. Landry,
De la Faculté de Médecine de Paris.
No 66, rue du Maine, encoignure Royale.
TRAITEMENT HOMOEOPATHIQUE DES MALADIES AIGUES ET CHRONIQUES.
Consultations de 1 à 3 heures
12mai—1m.

COMPAGNIE DE GLACE
DU CRESCENT CITY.
Bureau central : rue du Camp, No 21.
DÉPOTS
au No 13 de la rue Crossman, aux Nos. 71 et 73 de la rue Front, aux Nos. 19 et 21 de la rue St-Thomas, au No 5 de la rue Suraparu, aux Nos 35 et 37 de la rue Victoire, près le chemin de fer Pontchartrain.
A. W. BOSWORTH, Président
JNO F. FRANZ, Surintendant.
WM. VOLCKMANN, Surintendant assistant.
4 Mai—6m

AVIS aux DROGUISTES, PHARMACIENS, CONFISEURS, &c.
500 caisses divers modèles Eaux de fleurs d'oranger, 250 estagnons do
75 bonbonnes Eaux de roses.
Marchandises ci-dessus vendues aussi par gallon.
Grand assortiment de Parfumeries, Extraits, Eaux de Cologne, Savons, &c., à vendre à la fabrique, le prix en au-dessous, au-dessus de la Nlle-Orléans.
Conditions libérales aux marchands en gros et aux barbiers.
12 juin—2m Mme A. DOUSSAN rue d Chartres 1

L'ARROW TIE
et les cercles en fer, patentés.
A vendre, au plus bas prix par
H. T. BARTLETT & R. W. RAYNE,
Agents généraux au No 65 de la rue Carondelet
CES cercles sont les meilleurs dont on se serve actuellement pour mettre le coton en balle. Les compagnies d'assurance de cette ville les approuvent ; les presses à coton de la Nouvelle-Orléans, de Memphis, de Mobile, de Galveston et de Savannah et de toute la Louisiane s'en servent.
M. R.—Ces ARROW TIES sont en vente chez les marchands de la Nouvelle-Orléans et dans tous les Etats à coton, aux plus bas prix. 16mai—1m